

Le Petit Renaillet

Journal d'information de Faramans



N° 42 - Janvier 2025

Riv'Aménagement Végétal
Didier ROUQUETTE
 06.60.09.15.61
 Entretien d'espaces verts. Broyage
 Installateur agréé de robot tondeuse STIHL
 Terrassement
 Technicien en entretien de cours d'eau
 Spécialiste en génie végétal
 825 chemin de la Charrière - 38260 FARAMANS
 riv.amenagement.vegetal@gmail.com

Cyril Perez
 + de 20 ans d'expérience
C. RENOV'
 Travaux Neuf et Rénovation
Carrelage - Placo
 06 58 35 85 97

Alexia GRÉGOIRE
Ostéopathe D.O & Étiope
06.51.55.50.73
Cabinet de Fontaine :
 1 av. du Vercois, 38600 Fontaine
Cabinet de Faramans :
Espace de santé d'Autimont
 17 chemin de la porte bleue, 38260 Faramans
 Renseignez vous sur www.osteopathiegrenoble.fr

JDG AMÉNAGEMENT
 06 79 53 17 97
 DUVERNEY-GUICHARD
 Jérémie
 jdgameagement@outlook.fr
 Intérieur / Extérieur
 Professionnels et particuliers
 38260 Faramans

NOIX et NOISETTES du DAUPHINE SAS
 Noisettes Huile de Noisettes
 Huile de Noix
 JP Couzon 38260 FARAMANS tel : 0474542028

**Vous voulez paraître
 dans notre
 prochain bulletin ?**
mairie.faramans@gmail.com

**Merci de réserver
 vos achats et travaux
 à nos artisans**

Pizza Go
07.67.52.84.55
 LIVRAISON À DOMICILE
www.pizzago.store
OUVERT 7J/7
 DIMANCHE AU JEUDI SOIR :
 18H-21H
 VENDREDI ET SAMEDI
 18H-22H

RESTAURANT - PIZZERIA
 Ouvert du mardi au samedi soir
 Fermé dimanche, lundi et mercredi soir toute l'année
La Roselière
 8 CHEMIN DU MOULIN - 38260 FARAMANS
 04 74 54 25 92

LAURENT MENUISERIE
 Menuisier & Fabricant
 Depuis 1970
 210 Chemin de la porte bleue
 38260 FARAMANS
 04 74 54 20 83
 contact@laurent-menuiserie.com
 06 60 58 25 70

HABITAT PARTAGÉ ACCOMPAGNÉ POUR SÉNIORS
 Blandine
 FARAMANS
 Chemin de
 Chantemerle
 38260 Faramans
OUVERTURE EN MAI 2025
RÉSERVEZ VOTRE APPARTEMENT
 04 82 29 66 66 contact@maisondeblandine.fr

www.faramans.fr

PAYSAGE
PASCAL MARION
 PAYSAGISTE
 Création et entretien jardins - Espaces verts - Travaux de maçonnerie - Pierres naturelles - Murets -
 Drainages - Parcs - Bassins - Terrasses - Clôtures
 mp.paysage38@gmail.com 06.52.58.32.53 369 Chemin des Ramellos 38260 Faramans

**Suivez l'actualité
 de votre village sur**
PANNEAU POCKET

PERTUSATI PLOMBERIE
 Recherche de fuites
 Installation et rénovation
 Dépannage
 06-47-08-76-76
 pertusatiplomberie@hotmail.com

Sandrine PERINELLE
 Médiatrice en Communication
 Non Violente
 Accompagnement à la parentalité
 contact@sandrineperinelle.fr
<https://www.sandrineperinelle.fr>
<https://www.facebook.com/PERINELLESandrine>
 Tel: 06 66 30 20 59

Sandrine Peris
Orthographe
 sandrine-peris@hotmail.fr
 06.52.38.33.51
 Méthode d'accompagnement innovante et adaptée !
 Déblocage scolaire
 Ecriture
 Lecture
 Orthographe
 Troubles "dys"
 Séances sur rendez-vous
 Enfants - Adolescents - Adultes
 Praticienne certifiée CAP'ÉLOdys

Boucherie | Charcuterie | Traiteur | Epicerie Fine
BOUCHERIE du Saison
 ERIC & LORIS
 Père & Fils
 54 rue centrale 38260 FARAMANS 04.74.54.34.89
 ohalles.eric@gmail.com

Sommaire

Vie Communale

Edito du Maire.....	p.4
Aménagement de la base de loisirs.....	p.5
Aménagements structurants.....	p.6
Voirie.....	p.8
Forêt communale	p.8
Camping.....	p.8
Vie Scolaire.....	p.9
Employés municipaux.....	p.10
Conseil Municipal des Enfants - CME	p.11
CCAS	p.11
Culture et patrimoine	p.13
Energie	p.14
Frelons asiatiques	p.14
Gestion des déchets	p.15
Fleurissement.....	p.15
Téléthon.....	p.16
Faramans, élu le plus beau village de l'Isère.....	p.16

Un peu d'histoire

La Base de Loisirs.....	p.33
-------------------------	------

Infos Diverses

Bièvre Isère Communauté.....	p.36
SMICTOM.....	p.37
Numéros utiles.....	p.38
Etat civil.....	p.39
Calendrier des fêtes	p.40

Vie Associative

38ImageSeconde	p.17
ACCA.....	p.17
ACCIF	p.19
ADMR	p.19
Bibliothèque l'Arcolade	p.20
CERF	p.21
Club de l'amitié.....	p.22
Club de foot	p.22
Club de marche.....	p.23
Conscrits.....	p.24
Don du sang.....	p.24
Faradanse	p.25
Faramans- Patrimoine.....	p.26
FNACA.....	p.26
La boule du marais.....	p.27
La Fario des Eydoches	p.28
Retour de kick.....	p.28
Patrimoine religieux.....	p.29
Sou des écoles.....	p.29
Padel Tennis Club de Faramans	p.30
Théâtre	p.31
UPIF.....	p.32

Ce magazine est édité par la commune de Faramans. Tél 04 74 54 22 97 - mairie.faramans@gmail.com

Directeur de la publication : BOURDAT Gilles

Conception rédaction : Commission communication du conseil municipal

Conception graphique et impression : SARL M'TA PUB - mary@mtapub.fr - 38260 FARAMANS - Atelier à MARCILLOLES

Tirage à 700 exemplaires - Périodicité annuelle

Le mot du Maire

Chères Faramantaises, Chers Faramantois,

Malgré le contexte politique et financier compliqué, l'équipe municipale continue à œuvrer, pour l'intérêt de vous tous, avec pour seul objectif que :

« FARAMANS reste un village rural mais avec un maximum d'animations et de services de proximité qui créent du lien social, créent de l'économie locale, créent de très belles conditions de vie ».



En 2024, nous avons :

- remplacé la vieille chaudière fuel du bâtiment « mairie – agence postale - école primaire » par une chaudière à granulés bois.
- mis en place un système d'autoconsommation collective de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques implantés sur le toit de l'école maternelle.
- réalisé des travaux sur les voiries communales et créé des places de parking supplémentaires.
- continué le cheminement doux en créant une liaison piétonne entre la résidence « séniors » et le centre-bourg.
- effectué les travaux réguliers de curage des fossés, d'élagage, d'entretien des voiries et des locaux communaux, d'embellissement du village (massif devant la pharmacie).
- suivi les projets d'équipements structurants sur la commune (Résidence « séniors », Lotissement des Combes, Zone artisanale, Maison de Santé Pluridisciplinaire).
- poursuivi l'aménagement de la Base de loisirs (restauration du terrain de football d'entraînement, création d'une aire de fitness, d'un basket 3x3, d'un pumtrack et de deux pistes de padel). Les travaux de réhabilitation du city-stade et du tennis ont débuté.
- restauré la croix de mission de la place de l'église (dans le cadre d'une souscription lancée en collaboration avec la Fondation du patrimoine et l'Association du patrimoine religieux communal).
- en lien avec le Conseil Municipal Enfants, organisé la journée « Terre de jeux 2024 » et la Chasse aux trésors, sur la Base de loisirs.
- participé au concours de France Bleu Isère « mon quartier, mon village ». Grâce à la mobilisation de tous (5651 votants), FARAMANS a été désigné, pour cette édition, plus beau village de l'Isère.

En 2024, nous avons continué à faire de FARAMANS, en maîtrisant la fiscalité, en diminuant l'endettement communal, en confortant les comptes de la commune, un village accueillant et vivant.

Je remercie la trentaine d'associations de la commune, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux, le CCAS et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS.

Que 2025 vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et prospérité.

Excellente nouvelle année !

Votre maire, Gilles BOURDAT

Aménagement de la Base de Loisirs

Après les installations réalisées par la commune, par le CME et par la communauté de communes, la base de loisirs s'est enrichie, cette année, de nouveaux équipements :

2 équipements ont été inaugurés le 25 mai en présence de MM. Yannick Neuder, Jean-Pierre Barbier, Joël Gullon et de Mme Claire Debost :

- L'**aire de fitness** est composée de 4 agrès. Elle est accessible PMR.
- 2 **padels** qui ont un grand succès, on y voit souvent de nombreux joueurs. Pour jouer il faut contacter MM. Philippe DE ALMEIDA, Kévin GAUTHIER ou Mme Nathalie ROBBE.

Ce même jour, des animations autour du thème « Terre de jeux 2024 » se sont déroulées sur la base de loisirs :

- démonstration de boxe française avec « La savate côtoise »
- démonstration de Jujitsu
- démonstration de sports virtuels
- parcours de randonnée encadré par le club de marche
- courses de haies et de relais proposées par le CME



L'**ancien terrain de foot** a été reprofilé et drainé. Un arrosage intégré a été installé. Malheureusement, le temps n'a pas permis de l'ensemencer à l'automne 2023 et nos équipes ne pourront l'utiliser qu'au printemps 2025. Il est tondu par un robot, ce qui permet d'avoir une pelouse très régulière.

Le **pumptrack**, tant attendu par le CME et par les jeunes du village, est enfin terminé. La météo a été très pénalisante pour la création de cet équipement. Aujourd'hui, il fait la joie de nombreux utilisateurs qui le trouvent, pour certains, difficile, pour d'autres, parfait. Peu à peu, il sera facile pour tous.

Le **basket 3x3**, un magnifique équipement.

Il faut souhaiter que tous ces équipements qui font le bonheur de nombreuses personnes soient respectés et utilisés à bon escient.

Nous n'en resterons pas là :

Le **terrain de tennis** et le **city stade** vont être restaurés. (Sol, clôture...)

Enfin, le **stade de foot d'honneur** sera réhabilité avec un arrosage intégré et un ré-engazonnement.



Aménagements structurants pour la commune de Faramans et son bassin de vie

Dans l'édition de Janvier 2024 du Petit Renaillet, nous vous avons présenté le contexte des différentes réalisations structurantes (Résidence « séniors », Lotissement Les Combes, Nouvelles zones artisanales, Maison de Santé Pluridisciplinaire) qui avaient débuté en 2023.

L'aboutissement de ces projets est très important pour le devenir de notre village de FARAMANS et pour les 12 communes de notre bassin de vie.

Ces projets sont menés par des aménageurs privés (après validation des projets par les collectivités dont la mairie).

1. Résidence « séniors »

Un peu moins de 10 ans après la donation d'une parcelle non constructible à la commune par Mme Christiane BERNE, la résidence « séniors inclusive » de Chantemerle sera livrée en Janvier 2025.

La municipalité de FARAMANS a respecté les volontés de Mme BERNE. A savoir qu'un établissement pour personnes âgées soit édifié sur notre territoire.

Après avoir rencontré plusieurs aménageurs, la commune avait retenu la proposition de la société EVALLY qui permettait de respecter le souhait de Mme BERNE, de respecter les termes de l'OAP et de réaliser un projet qui s'intègre au cadre rural de la commune.

Pour rappel, EVALLY a acheté les différentes parcelles.

La commune a respecté ses engagements. A savoir la réalisation de l'extension du réseau électrique, l'implantation (en collaboration avec Bièvre Isère Communauté), sur Chantemerle, d'un Point d'Apport Volontaire et l'aménagement d'un cheminement piéton entre la résidence et le centre bourg.

Le projet consiste en la construction de 14 pavillons :

- 9 sont gérés par un bailleur social. Les locataires (principalement issus du territoire) ont emménagé en fin d'année 2024.
- 5 sont gérés par « Maison de Blandine » (2 sont occupés par le personnel présent 24h/24, les 3 autres par des résidents).
- « Maison de Blandine » gère aussi la résidence de 20 logements. Une salle commune, de 100m², permettra aux résidents d'échanger, de se divertir et d'éventuellement manger ensemble.

L'ensemble des logements seront occupés par des retraités autonomes.

Le fonctionnement de l'établissement et les modalités d'entrée ont été expliqués lors d'une réunion publique en septembre 2024.

Un appartement témoin permet aux personnes intéressées d'appréhender leur futur lieu de vie. Au préalable, il faut retirer un dossier à l'accueil de la mairie.

2. Lotissement des Combes

Le lotissement se composera de 33 lots (21 maisons gérées par un bailleur social, 5 maisons vendues « clef en mains », 7 lots à bâtir destinés à la vente).

La présence de logements « sociaux », destinés prioritairement à des non retraités, devrait permettre l'installation de jeunes couples en attente d'acheter un bien.

La scolarisation de leurs enfants permettra de maintenir l'effectif de l'école.

Le lotissement sera relié au centre bourg par un chemin piéton.

La livraison de ce lotissement est prévue au second trimestre 2025.

Elle va permettre d'accroître les échanges intergénérationnels avec la mini-crèche, le réseau d'assistantes maternelles, les écoles et les diverses associations.

D'autre part, cette arrivée de nouvelles populations va permettre de pérenniser les commerces et l'activité des différents professionnels.

3. Nouvelles zones artisanales

Suite à la liquidation de l'entreprise PICHON, M. BEN AMAR a racheté les murs en 2019. Depuis, ses sociétés de bardage et de désamiantage occupent une partie des locaux. Le reste du bâtiment a été divisé en box. D'autre part, plusieurs parcelles sont destinées à la création de zones artisanales. Ces terrains (appartenant à des propriétaires privés) ont été achetés par FEDERALY. Cette société va créer deux zones de respectivement 6 625 m² et 13 728 m².

Ces nouveaux locaux seront destinés à des activités artisanales et industrielles.

Ils permettront à des professionnels de notre bassin de vie de développer leur activité et à d'autres de s'installer sur notre territoire.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent contacter la Mairie au 04 74 54 22 97 ou à mairie.faramans@gmail.com

4. Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Actuellement, environ 700 m² de cabinets médicaux sont utilisés sur notre commune.

Devant la volonté de nouveaux professionnels de rejoindre l'offre médicale actuelle, la commune sera propriétaire, début 2025, de 320 m² de locaux médicaux supplémentaires.

Dans le cadre de la transformation de l'ex-tènement de M. Rueff, une architecte a acheté la maison et les dépendances afin d'en faire son lieu de résidence et ses bureaux.

La MSP a été construite dans les jardins de l'ex-propriété de M. Rueff.

La municipalité est à la recherche de nouveaux professionnels de santé.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent contacter la Mairie au 04 74 54 22 97 ou à mairie.faramans@gmail.com

Ces différents aménagements structurants ont engendré, en 2024, quelques nuisances pendant le temps des travaux.

Mais au final, ces réalisations permettront aux habitants de FARAMANS et des 12 communes du bassin de vie (environ 11 000 habitants) :

- de trouver une offre médicale étoffée,
- de pouvoir passer leurs vieux jours sur leur territoire,
- de pérenniser les commerces de proximité existants,
- de bénéficier de services de proximité (crèche, écoles, agence postale).

A la fin du mandat, en 2026, à la vue des nouvelles règles d'urbanisme, la population de notre village devrait se stabiliser autour de 1 350 habitants.

Notre village de FARAMANS conservera son cadre rural tout en ayant tous les services d'une grosse bourgade.

Voirie

En 2024, en plus de l'entretien courant (« emplois partiels » pour 4.5 tonnes, fauchage-élagage, entretien des fossés), d'importants travaux de réfection de voirie ont été engagés pour plus de 200 000 € HT.

Un « bi-couche » a été appliqué sur les chemins de La Charrière, des Ramelles, de Chantemerle et des Millières.

De plus, aux Millières, des travaux de renforcement de voirie ont été appliqués. En effet, en raison d'un phénomène de ravinement, la chaussée menaçait d'être partiellement emportée.

Suite à la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le stationnement est interdit devant la résidence « Les Eglantines 1 ».

Cette perte de 5 emplacements est largement compensée par l'extension du parking du Tailleur.

D'autre part, la création d'un parking à la place des anciennes pelouses des Eglantines va permettre de faciliter l'accès aux commerces et aux professionnels de santé.

Le cheminement piéton existant chemin des Églantines a été prolongé jusqu'à la place du Tailleur.

En 2025, il est prévu de réaliser encore des travaux à hauteur de de 200 000 € HT.

Ils consisteront, en particulier, à :

- prolonger le cheminement piéton jusqu'au lotissement des Bruyères,
- poursuivre le cheminement doux entre la résidence « Les Eglantines » et le centre bourg,
- effectuer des travaux de sécurité et de traitement des eaux rue Centrale (entre la place du Tailleur et le local technique).

Forêt Communale

L'affouage est resté stable en 2024 : 144 moules coupés (contre 147 en 2023). Mais la parcelle 14 n'est toujours pas terminée.

La vente des coupes prévue dans le plan d'aménagement se poursuit donc ; cette année, c'est la parcelle 2 (Arzay) qui a été vendue. Les parcelles 13 et 15 à Faramans (à droite en montant le Chemin Neuf) ont été exploitées ; la parcelle 1 à Arzay est en cours.

2024 a été marquée par des discussions avec les propriétaires de l'étang du Grand-Albert, enclavé dans les bois communaux de Faramans à Arzay. On pensait avoir trouvé un accord gagnant-gagnant, permettant le désenclavement de l'étang et une continuité pour les bois communaux, mais cette proposition a finalement été rejetée.

Concernant l'outil de gestion foncière, initié par Bièvre-Isère, un changement de fonctionnement a fait que Faramans n'a pas été retenu : ce n'est plus Bièvre-Isère qui porte le projet mais la charte forestière Bas-Dauphiné-Bonnevaux. La phase 2 a donc été ouverte à deux communes d'EBER et deux communes de Vienne-Agglomération, les deux autres intercommunalités membres de la charte.

Camping des Eydoches

La saison 2024 se termine à l'heure où je pose ces quelques lignes.

Une saison plutôt mitigée, plombée par une météo capricieuse voir exécrable au printemps. En effet, mai notamment, était très prometteur avec deux très longs ponts mais les pluies incessantes et la température très fraîche ont fait capoter ces beaux espoirs. Juin et juillet ont suivi sur le même tempo.

En cette période cruciale où une bonne partie des réservations de l'été se font, cette météo a aussi eu un impact dans la tête des gens qui avaient du mal à se projeter pour des séjours de vacances. Conjointement à cela, je crois que le contexte économique a aussi incité la clientèle à repartir vers l'étranger plutôt que de descendre dans la moitié sud de la France : traverser le pays par l'autoroute coûte, aujourd'hui, plus cher qu'un billet d'avion pour la Tunisie, par exemple ; avec à la clé une probabilité de soleil plus forte et un coût

de vie sur place moins onéreux. Seul août (enfin du soleil durable) a tenu ses engagements. Je comptais alors sur un été indien pour sauver un peu les meubles mais le coup de froid brutal de début septembre a aussi déjoué mes perspectives : la clientèle de passage en camping car ou caravane, traditionnelle à cette période de l'année, a eu tôt fait de mettre les voiles direction l'Espagne et le Portugal pour y passer l'automne.

En conclusion, sans être une mauvaise année, 2024 ne restera pas dans les annales du camping. Au niveau des nouveautés, une idée qui trottait dans la tête de mes résidents depuis plusieurs années (c'était limite du harcèlement ! -Rire-) a été la réalisation d'un terrain et bar à pétanque qui a connu un franc succès tout au long de la saison. Avec l'aide de ces personnes initiatrices du projet, la réalisation de cette œuvre fut, en plus, des moments de joie et de bonne humeur : MERCI à eux !!

L'autre projet qui me tenait à cœur a été le relooking du chalet d'accueil à l'entrée du camping et du bloc sanitaire d'été. J'ai pu réaliser ces deux chantiers avec l'aide d'un ami et de quelques résidents que je remercie encore une fois. Je me retrouve déjà dans la préparation de 2025, en espérant fortement une année ensoleillée et pleine de nouvelles rencontres ; et bien sûr avec le plaisir de retrouver mon noyau de clients fidèles qui ne cessent de s'agrandir au fil des saisons.



Vie scolaire

La rentrée s'est bien déroulée car l'effectif enseignant était au complet :

- Mme Bonnet pour la classe PS/MS avec 24 élèves,
- Mme Bard pour la classe GS/CE1 avec 17 élèves,
- La Directrice Mme Chavance pour la classe CP/CE1 avec 17 élèves,
Mme Carras, assure la décharge de la Directrice le lundi,
- Mme Montagnat pour la classe des CE2/CM1 avec 19 élèves,
Mme Ghibaudo, en complément le jeudi,
- Mme Tognarelli pour la classe des CM1/CM2 avec 20 élèves

Nous n'avons pas eu de fermeture de classe contrairement à beaucoup d'autres écoles en Isère. De plus, nous avons atteint l'objectif fixé par l'éducation de ne pas dépasser 25 élèves pour certaines classes.

Dans le cadre de l'inclusion à l'école, nous saluons l'arrivée de Marie-Noëlle et Charlotte qui exercent les fonctions d'AESH pour permettre une meilleure intégration de certains enfants dans le système scolaire.

Quant au personnel communal, deux dames sont mises à disposition de la Directrice, Marjorie Jay intervient à plein temps dans la classe PS/MS et Christèle Santimaria officie à mi-temps dans la classe GS/CE1. Ce temps partiel n'est légalement pas obligatoire mais le conseil municipal désire le maintenir tant que nos finances le permettront.

Pour le périscolaire qui inclut la surveillance et l'animation de la garderie du matin, la cantine avec la pause méridienne, la garderie du soir ainsi que le nettoyage de tout le bâtiment 5 personnes interviennent : Marjorie, Christèle, Mélissa Gilos, Béatrice Majoux, Claire De La Fuente.

Toutes ces personnes ainsi que les élus travaillent en collaboration en respectant les domaines de compétences de chacun et dans l'intérêt de tous les enfants.

Employés

CONNAISSEZ- VOUS LES EMPLOYÉS DE VOTRE COMMUNE ?

Ces
10 employés
sont
équivalents
à 7.1 employés
à
temps plein.



Delphine BLEIN
Secrétaire générale de mairie
titulaire à temps partiel (80%)
en charge de la Comptabilité,
Marchés publics, Etat civil,
Ressources humaines,
Urbanisme, Elections,
Affaires générales.



Claire De LA FUENTE
Agent technique
contractuel à temps partiel (7%)
en charge de la restauration
scolaire et de l'entretien
des locaux.



Mélissa GILOS
Agent technique titulaire
à temps partiel (80%)
en charge des activités
périscolaires, et de l'entretien
des locaux. Accueil mairie
et agence postale le samedi et
pendant les vacances scolaires.



Marjorie JAY
Agent technique stagiaire
à temps partiel (89%), rôle d'ATSEM,
responsable des activités
périscolaires,
entretien des locaux.



Christophe BLOMME
Adjoint technique titulaire
à temps partiel (50%)
et agent remplaçant
en restauration scolaire



Béatrice MAJOUX
Agent technique contractuel
à temps partiel (93%)
en charge de l'accueil
mairie/agence postale,
de la gestion du périscolaire.
Activités périscolaires
et entretien des locaux.



Claude GROS
Adjoint technique
en CDI à temps partiel (50%)



Christèle SANTIMARIA
Agent technique titulaire
à temps partiel (80%)
rôle d'ATSEM en charge
des activités périscolaires,
entretien des locaux



Frédéric BERTHIER
Adjoint technique titulaire
à temps complet.
Responsable des services
techniques



Romain CASULA
Adjoint technique contractuel
à temps partiel (74%)

Le conseil municipal d'enfants 2023/2024 était composé de Kyssia BARROS, Léa BLEIN, Angéline MILAZZO, Maloé CARCEL, Maël FALISSARD, Cylia MARION, Jules CACHET, Isia CHABOUD et Mayron ROOBROUCK.

Des projets en cours ont été réalisés :

- Le plus attendu de tous, le pumtrack a enfin été terminé en septembre. Il fait le bonheur des enfants, des ados mais aussi de certains adultes et pas seulement de FARAMANS.
- Les panneaux pour sensibiliser à la sécurité des cyclistes ont été installés mais malheureusement ils ne sont pas toujours respectés.
- Dans le cadre de la labellisation de la commune à « Terre de jeux 2024 », des ateliers sportifs ont été organisés le jour de l'inauguration des padels et de l'aire de fitness, le 25 mai. Ces ateliers étaient, bien entendu, en lien avec les JO de Paris (course de relais, course de haies).



De nouveaux projets sont nés :

- Don de 200€ au Téléthon.
- Organisation d'une chasse au trésor le 5 mai. Elle a permis de faire une animation dans notre village. En effet, nous avons accueilli 38 participants. Une demi-journée dans la joie.
- Rencontre avec M. Digaud, Président de l'amicale des donneurs de sang. Celui-ci, avec gentillesse et pédagogie, a répondu aux nombreuses questions des jeunes élus.
- Achat de cerceaux et d'un filet de badminton.



- Visite du camping très appréciée des jeunes élus.

Le 8 octobre, de nouvelles élections ont eu lieu. Antoine CACHET, Alice CHAMPEVAL FALETTI et Léna CONDINA ont été élus.



CCAS

La Commission Communale d'Action Sociale peut apporter un secours exceptionnel à des personnes faisant face à une situation difficile. Elle sert aussi de relais d'informations auprès de la population pour susciter un engouement autour de certaines causes.

En décembre 2023, les parents d'Enzo Laurent lançaient un appel au don pour financer le nouveau fauteuil roulant de leur fils. Enzo est atteint de myopathie de Duchêne, et à 16 ans, ayant simplement grandi, il avait besoin d'un fauteuil électrique adapté à sa carrure d'adolescent ! Après déduction des diverses aides, le reste à charge pour sa famille était de 11 000 €. Le CCAS a relayé leur appel en installant une urne à la mairie et a apporté sa propre aide financière. Le 13 janvier, 800 € lui ont été remis. Une famille soulagée, qui, grâce à un prêt de l'AFM Téléthon a pu enfin commander le fauteuil. Ainsi, Enzo reste autonome et se consacre à sa scolarité sereinement. Un sujet faisant l'actualité en 2024 puisqu'une proposition de loi visant le financement intégral de ces équipements n'a toujours pas abouti.

L'aide alimentaire peut aussi concourir au mieux-être de personne en plus grande difficulté. Nous vous rappelons la possibilité d'obtenir des colis auprès de l'association d'aide alimentaire en Bièvre Isère 3ABI, présente soit à La Côte St André, soit à St Jean de Bournay. Les conditions d'adhésion sont à valider avec leur assistante de vie sociale et familiale.

Enfin, nous serons à votre écoute si vous souhaitez obtenir un renseignement ou demander une aide, n'hésitez pas à nous consulter via le secrétariat de mairie.

Pour favoriser l'échange et l'économie solidaire, nous avons organisé notre 2ème pucier le dimanche 1er septembre à la base de loisirs. Ce fut un réel succès avec la présence d'un peu plus de 50 exposants parés de multiples objets à chiner permettant aux visiteurs de trouver « leur bonne affaire ». Une journée plaisante et ensoleillée, avec diots, snack et buvette assurés par nos soins. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 31 août 2025.

Le samedi 2 novembre, L'Stella, artiste généreuse attachée à son village, s'est produite au centre culturel pour nous faire connaître son univers musical. Nous la remercions de nous avoir accueillis et permis de tenir la buvette au profit du CCAS.

Puis, l'année s'est finie avec le traditionnel repas de fin d'année offert aux personnes de plus de 70 ans. Soit en formule à emporter chez soi, soit à déguster à la salle, chacun a ainsi eu un libre choix. Dimanche 1^{er} décembre, autour d'un repas de fêtes concocté par l'ensemble des commerçants de bouche de notre village, nous avons eu le plaisir de la rencontre et de discussions animées. Emmené par notre animateur Guy, chansons, devinettes et blagues ont rendu l'atmosphère légère et joyeuse. Enfin, nous n'oublions pas nos séniors résidant en maison de retraite en leur offrant un colis garni de gourmandises.

Nous rappelons que nos actions sont partiellement financées grâce à la tombola de novembre qui a, encore, comblé de nombreux gagnants.

Nous profitons de cet article pour vous remercier chaleureusement de votre participation à nos diverses manifestations, nous avons toujours plaisir à vous rencontrer.

Pour cette nouvelle année 2025, l'ensemble des membres du CCAS vous présente ses meilleurs vœux.



Forum Bien vieillir sur notre territoire

La Commission Communale d'Action Sociale est associée au projet « Bien vieillir sur notre territoire ». Ce dispositif est né de la volonté des ADMR de Bièvre-Burette et des Chambaran, dans le but de mieux connaître les attentes des séniors dont elles s'occupent.

Pour cela, elles ont demandé l'aide du Conseil Départemental via son service autonomie. Leur 1^{ère} action a été d'établir un diagnostic par une enquête auprès de la population (plus de 100 personnes de + de 65 ans interrogées) et par la rencontre des acteurs locaux en lien avec les séniors (services d'aide à l'autonomie, CCAS, associations, etc...). Depuis, un groupe de travail se rencontre afin de mettre en place des actions concrètes d'informations envers cette population.

La plupart de ces personnes vivant en maison individuelle, l'habitat est considéré comme un enjeu majeur de vie sur le territoire. Aussi, la commission organise des journées d'informations sur ce thème en partenariat avec l'intercommunalité Bièvre Isère et le Département de l'Isère.

C'est à Faramans, que le forum « bien vieillir » s'est installé le jeudi 7 novembre. Accueillis au sein de la nouvelle résidence séniors « Maison de Blandine », plusieurs professionnels ont apporté leurs conseils pour :

- adapter son habitat afin de garantir son maintien à domicile
- favoriser un accès fluide aux alternatives au domicile
- agir en prévention et garder un lien social.



Au-delà des échanges autour des stands, la présence du camion « Soliha » aménagé pour repenser son logement et rester chez soi, la visite des appartements témoins de la résidence « Maison de Blandine », les ateliers de motricité animés par l'éducatrice du Sport santé en Bièvre-Isère ont été des temps forts lors de cette matinée. Enfin, la commune a présenté l'ensemble des services faramantais proposés par nos commerçants, nos professions médicales, nos acteurs paramédicaux, nos associations. Riches de tous ces services et loisirs, gageons qu'il fait bon vieillir sur notre territoire à condition de bien anticiper son vieillissement.

Nous remercions particulièrement le service autonomie du Département et le service habitat de Bièvre Isère Communauté pour leur précieux soutien ainsi que l'ensemble des professionnels présents :

- ADMR de l'Isère et sa section de Bièvre-Burette
- Association des centres de prévention du Comité d'action sociale AGIRC-ARRCO
- Ateliers Créatifs de Faramans
- Club de l'amitié de Faramans
- Département de l'Isère, service autonomie
- Diététicienne Faramans, Pauline GARNIER
- Douceurs d'autrefois, Portage de repas
- EHPAD de La Côte St André
- Maison de Blandine, résidence séniors à Faramans
- La Ricandelle
- France services à La Côte St André
- MSA Alpes du Nord
- Opticien à domicile Faramans, Karine KREMEN
- Société Dauphinoise de l'Habitat, location de logements
- Service Sport Santé de Bièvre Isère



Culture et patrimoine

- Journées de patrimoine :

Pour 2024, la thématique nationale pour les journées du patrimoine était

« Le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ».

La commission culture a donc décidé de présenter le chemin de Compostelle, le dimanche 22 septembre. En effet, en 1998, l'UNESCO a inscrit au Patrimoine Mondial, 69 monuments jalonnant les chemins de Saint-Jacques en France et 7 tronçons du chemin du Puy en Velay.



Ce chemin, reconnaissable par un balisage en forme de coquille, traverse notre village sur environ six kilomètres. Chaque année, de nombreux pèlerins l'empruntent. Le but ultime de chaque pèlerin du chemin de Saint Jacques est d'atteindre la cathédrale de Santiago de Compostella en Espagne. Le « crédencial » est le passeport du pèlerin, il l'accompagne tout au long de son cheminement, il est affranchi à chaque étape. Le cachet final est la « Compostella » à l'arrivée. Il constitue aussi un inoubliable souvenir du périple.

Aussi, un livre d'or et un sceau faramantais ont été créés et mis à disposition, pour que chaque pèlerin qui passe par Faramans puisse tamponner son « crédencial ». Ils sont installés dans une boîte dédiée au centre village.

Pour élaborer la journée, l'Association Rhône-Alpes des Amis de St Jacques de Compostelle, représentée par Patrice Bellet délégué de l'Isère, nous a apporté son aide.

Le 22 septembre, était proposée aux visiteurs, une exposition retraçant l'histoire de ce célèbre chemin de pèlerinage ainsi qu'un diaporama de photos prises par M. Belle-Larant lors de ses nombreux pèlerinages.

Les visiteurs pouvaient découvrir cet itinéraire lors d'une randonnée sur une portion du chemin, associée à une chasse aux coquilles pour les enfants. Un « mini-crédencial » leur était remis pour attester de leur parcours.

Pour enrichir l'expérience, trois pèlerins, membres de l'association avaient été conviés. Lors d'une conférence, ils ont partagé leurs expériences, leurs motivations, leurs ressentis. Ils ont décrit les rencontres humaines, les moments de partage, la beauté des paysages mais aussi les douleurs, la fatigue, les doutes.





La conférence s'est terminée par un moment d'échange, les pèlerins ont volontiers répondu aux nombreuses questions des visiteurs intrigués. Peut-être même que l'envie leur a été donnée de tenter l'expérience eux aussi.

■ Festival « Les Arts en Herbe » :

Le festival, organisé par Bièvre Isère Communauté, a eu lieu, cette année, sur notre territoire. Ainsi, le dimanche 20 octobre sur la Base de loisirs, aux côtés de la bibliothèque intercommunale « l'Arcolade » et de la micro-crèche « Graines de marmots », nous avons accueilli environ 250 personnes, grands-parents, parents et enfants, venus découvrir les multiples activités gratuites proposées. Une parenthèse ensoleillée qui a comblé les participants.

Energie

Pour la fourniture d'électricité de la commune, nous avons décidé de passer par le nouveau marché de notre syndicat d'énergie TE38 qui sera effectif pour les années 2026 à 2028.

Par ailleurs, TE38 nous accompagne toujours dans nos démarches, réflexions et suivi de consommation des bâtiments. Actuellement nous participons à une expérience d'objets connectés, aux écoles, à la mairie et au centre culturel. Ils nous indiquent en temps réel la présence, la température et la qualité de l'air. A l'issue d'une année, nous prendrons la décision de reprendre ou pas ce dispositif à nos frais.

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale a mené une réflexion concernant la chaudière au fioul de la Mairie. Après avoir étudié plusieurs scénarios, le Conseil Municipal a tranché pour une installation à granulés qui couvrira tous les besoins et permettra d'éliminer une énergie peu en adéquation avec la problématique de la qualité de l'air.

Comme vous avez pu observer, des panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit de l'école maternelle. A certaines heures, la production est plus importante que la consommation du bâtiment. Afin d'utiliser ce surplus, nous mettons en place un système d'autoconsommation collective qui permettra de réduire la facture des autres bâtiments communaux.

A noter que cette opération a été un peu retardée par une certaine complexité de la procédure due à notre statut de collectivité. Cependant, l'essentiel est de faire des économies. Si au bout du processus l'électricité n'est pas entièrement consommée, une entreprise rachètera cette ultime part.

Frelons Asiatiques

La commune s'est engagée dans la lutte contre le frelon asiatique.

10 pièges ont été achetés et installés sur le territoire communal, prioritairement à proximité des nids identifiés l'an dernier. Ils se présentent sous la forme de gros bouchons jaunes installés sur des bouteilles en plastique. Leur but est de capturer les reines avant qu'elles n'installent de nouvelles colonies. Leur effet ne peut qu'être positif, mais difficile à estimer.

Une centaine de frelons asiatiques ont été piégés, mais avec quelle proportion de reines ? Ils n'ont été reçus et installés que fin avril alors qu'il aurait été préférable de les installer début avril. Cela sera reconduit, mais plus tôt, en 2025. Rappelons que la destruction des nids est prise en charge ; si vous en repérez un, n'hésitez donc pas à le signaler, où qu'il se situe. En 2024 (fin octobre), ce sont 4 nids qui ont été identifiés et détruits, soit le même nombre qu'en 2023. Tous se situaient dans des zones habitées, mais il y en a certainement d'autres, dans des secteurs moins fréquentés, qui sont passés sous les radars.

Pour en savoir plus :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/>



Gestion des déchets



La gestion des déchets est une compétence de Bièvre-Isère qui a acté un grand changement : le passage de la collecte des déchets ménagers du mode 'porte-à-porte' en mode 'points d'apport volontaire' (PAV), comme pour le verre, le papier et les emballages.

Le but affiché est de « Contribuer activement à la protection de l'environnement, inciter les habitants à mieux trier et à réduire leurs volumes de déchets, garder la maîtrise des coûts financiers et continuer à offrir un service de qualité » (source : Vivre en Bièvre Isère #52).

26 communes sont passées à la collecte en PAV le 7 octobre dernier.

Pour Faramans, qui fait partie de la phase 2, cela se traduit par le réaménagement des trois PAV existants et la création de trois nouveaux, à partir du dernier trimestre de 2024 ; la date de changement du mode de collecte pour cette phase 2 n'est pas définie pour l'instant.

Le changement est déjà effectif pour les habitants des chemins de la Ranche et de Parassac, rattachés à Penol qui faisait partie de la phase 1.

La diminution du coût de la collecte et la diminution espérée des volumes collectés ne seront pas de trop pour essayer de compenser la hausse de la « taxe générale sur les activités polluantes » imposée par l'Etat : de 25 €/tonne enfouie en 2020, elle passe à 65 €/tonne en 2025.

Notons également que les déchets pas ou mal triés (environ 1/3 des déchets ménagers) induisent un surcoût non négligeable.

C'est un grand changement dans nos habitudes qui ne sera peut-être pas facile pour tous mais qui est nécessaire.

Rappelons qu'il n'y a pas que les PAV : on y trouve parfois certaines choses qui devraient aller en déchetterie. Après quelques flottements en début d'année liés à la mise en place du contrôle d'accès, chacun a désormais droit, chaque année, à un nombre de passages en déchetterie (52), largement suffisant pour la majorité des particuliers ; si vous n'êtes pas encore inscrit : <https://mes-decheteries-bievre-isere.horanet.com/web/signup>.

Fleurissement



Dans un souci constant d'économie et d'écologie, la commission dédiée au fleurissement du village a poursuivi ses efforts pour embellir notre commune. Cette année, l'attention s'est portée sur le massif situé devant la pharmacie.

Malheureusement, nous avons dû prendre la décision difficile de couper un pin qui posait un problème de mitoyenneté. Toutefois, cette contrainte nous a également permis de repenser l'ensemble du projet. Ainsi, un mur en galets roulés a été construit, sous la direction de Guy C., assisté par des bénévoles compétents et dévoués.

Pour parfaire ce nouvel aménagement, des plantes vivaces ont été soigneusement choisies et plantées. Ces fleurs apporteront une touche de couleur et de vie à ce joli parterre au fil des saisons, contribuant à l'embellissement de notre village. Ce projet témoigne de notre engagement à allier respect de l'environnement et valorisation de notre cadre de vie.



Téléthon



En janvier 2024, nous avons remis à l'AFM la somme de 1309 € au nom du village de Faramans. Cette somme a été récoltée en décembre 2023, grâce aux animations organisées par la commission communale avec l'aide des associations, des commerçants, de la micro-crèche « Graines de Marmots » et du Conseil Municipal d'Enfants qui a fait un don de 200 € pris sur son budget annuel.

Pour l'édition 2024, dès la mi-novembre, le Téléthon a commencé chez nos commerçants qui ont proposé, à la vente, des lumignons pour les

illuminations du 8 décembre.

Toutes les festivités du Téléthon se sont déroulées sur un unique temps fort, le vendredi 6 décembre en après-midi et en soirée, afin d'assurer une meilleure coopération entre tous les acteurs.

En début d'après-midi, c'était parti pour la traditionnelle marche d'une dizaine de kms et les parties de cartes ou jeux. Puis, à la sortie des écoles, ce sont ajoutés des ateliers créatifs et activités festives pour les enfants de l'école et de la micro-crèche.

Cela s'est terminé par un moment convivial et partagé où petits et grands étaient tous présents pour déguster crêpes et bonbons, arrosés de chocolat ou de vin chaud selon sa taille ! Nous remercions tous les participants aux activités ainsi que toutes les personnes venues remplir l'urne du Téléthon.

Rendez-vous est déjà pris en décembre 2025, n'hésitez pas à nous rejoindre et à proposer vos idées d'animations.

Faramans, élu le plus beau village de l'Isère

Et si Faramans était le plus beau village de l'Isère ? Même s'ils connaissaient la réponse, c'est la question que se sont posés les membres de l'association Faramans-patrimoine lorsqu'en janvier, ils ont entendu sur France Bleu Isère l'annonce d'un concours pour élire, parmi 17 communes iséroises, celle qui serait mise à l'honneur.

Bien que la compétition ait été rude avec les autres villages tout aussi charmants, Faramans a su se démarquer par sa détermination. Au micro d'Alain Salomon, des porte-paroles passionnés, Gilles Bourdat, Michel Gillibert, Jean-François Moiroud, Philippe Gilibert et Martine Crasez, ont défendu avec ferveur les atouts de leur commune : son passé géologique, sa vie associative, l'histoire de son usine fondatrice de la vie économique, son univers touristique et son essor artisanal.

Les habitants ont voté massivement, chacun mobilisant son réseau personnel pour soutenir le village. Cette mobilisation a créé une véritable chaîne humaine, propulsant Faramans sur la première marche du podium. Et a offert une journée festive, en juin, dans le studio mobile de France Bleu installé au bar "L'un passe", avec témoignages, musique et bonne humeur. Faramans a ainsi prouvé que sa beauté réside aussi dans l'esprit communautaire et la passion de ses habitants.





10 ans déjà !

38ImageSeconde

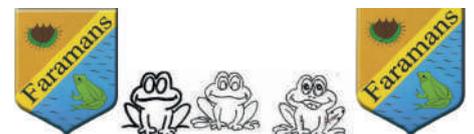


Le 8 juin dernier 38imageSeconde fêtait ses 10 ans d'existence avec un défilé filmé par nos soins dans les rues du village : Un moment riche d'émotions suivi d'une paëlla royale géante sous chapiteau, avec démonstration de swing, concert Blues Black and White, projections en continu, exposition de nos œuvres, matériels professionnels, voitures, moto et calèches anciennes, spectacles pour enfants (la Fée toquée puis Guignol à Faramans) ...

Nous avons le soutien indéfectible de nos instances locales, de nos commerçants et de nombreux autres sponsors que nous remercions chaleureusement.

Une journée haute en couleurs, en saveur, en bonheur ...

et en Amitié surtout !



ACCA « La Diane d'Autimont »

Les chasseurs de l'ACCA ne vivent pas leur passion que pendant la saison d'ouverture de la chasse.

Toute l'année, les adhérents se mobilisent pour entretenir le territoire et favoriser la biodiversité sur la commune. Depuis toujours, le chasseur sait que le gibier n'est que le maillon d'un écosystème plus large dont la bonne santé est intimement liée à son activité.

C'est pourquoi l'ACCA est attentive à la restauration des mares et zones humides, avec un effort particulier engagé depuis plusieurs saisons et particulièrement accentué en 2024. Nous cherchons à identifier les zones de ruissellements et favoriser la recharge des mares ainsi que limiter leur perméabilité.



En parallèle, nous soutenons les propriétaires fonciers qui, en accord avec leurs locataires exploitants, signent des conventions d'implantation de haies d'essences locales avec la Fédération de Chasse pour bénéficier de leurs multiples vertus : biodiversité limitant les ravageurs de récoltes, protection des cultures face aux intempéries, infiltration des eaux de ruissellement et rechargement des nappes phréatiques. Elles dépassent largement le seul objectif de maintien du gibier chassable et répondent aux enjeux de notre époque.

L'ACCA fera participer la commune le 15 mars prochain à l'opération « J'aime la nature propre », opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financé par l'Office Français de la biodiversité (OFB). Cette initiative se déroule le temps d'un week-end dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature



Bien sûr, nous poursuivons notre engagement dans les mesures de sécurisation de la chasse qui permettent d'améliorer toujours davantage la cohabitation avec les autres usagers de la nature. Vous verrez donc régulièrement apparaître en forêt de nouveaux postes surélevés, nous permettant d'ajuster nos zones de chasse en conservant les meilleures conditions de sécurité grâce à des tirs fichant dans le sol à moins de 30 mètres du tireur (leur multiplication n'en signifie pas une augmentation de la pression de chasse ! Mais une occupation plus ciblée et sécurisée des secteurs).

Nous poursuivons aussi une gestion raisonnée des espèces : les prélèvements de lièvres sont minutieusement étudiés et la fermeture de la chasse intervient dès que les seuils correspondant au territoire sont approchés. Nos prélèvements de chevreuils sont stables et tous les indicateurs montrent que l'espèce est en excellente santé. D'ailleurs, le délit de grignotage de salades et autres plants tendres paraît en nette augmentation... Les sangliers continuent à laisser des indices de présence de plus en plus nombreux et les prélèvements ne sont plus rares. Nous suivons, avec attention, les démarches nationales et les accords avec les agriculteurs pour contribuer, à notre niveau, à la réduction des dégâts occasionnés.

Enfin, nous souhaitons cohabiter avec les usagers de la nature que nous respectons et que nous invitons à nous respecter également. Nous étendons cette année le « dimanche à la Chasse » impulsé par la Fédération Nationale. Après une première édition proposée aux membres du Conseil municipal pour nous rôder à l'exercice, nous proposons la manifestation aux habitants et aux proches de la commune désireux de vivre la réalité d'une matinée de chasse, loin des clichés et des caricatures, dans la limite des places disponibles.



Le Relais d'Autimont est un espace partagé : les promeneurs peuvent utiliser librement le rez-de-chaussée et notre local accueillera volontiers le passant curieux d'en savoir plus. Venez nous rencontrer, interrogez nous sur nos pratiques et vous verrez combien les chasseurs de Faramans connaissent la nature et leur territoire.

PS : Nous rappelons que l'ACCA signale le déroulement de ses battues au grand gibier via l'application « Landshare » en plus des panneaux d'information positionnés à l'entrée des chemins qui mènent à la zone de traque. Nous espérons ainsi que les randonneurs, cavaliers, cyclotouristes et ramasseurs de champignons profiteront de nos bois sans inquiétude.

Association des ateliers créatifs de Faramans

Notre Assemblée Générale a eu lieu le lundi 2 septembre en présence de notre Maire et de Mme Crasez. La reprise s'est effectuée « le vendredi 13 ». Que du bonheur... Qui a dit que ce jour était peut-être néfaste ? Notre marché de Noël du 17 novembre s'est déroulé comme d'habitude. Chaleureux, comme d'habitude. Beaucoup de monde, comme d'habitude...la la chantait Claude François.

A ce propos, dans la foulée de ce chanteur, nous pouvons ajouter un excellent moment au restaurant de la piscine de La Côte St André « L'Eden bien nommé » le paradis qui nous a fait le plus grand bien le samedi 6 avril. Bon accueil, bon repas et pour finir bonnes chansons avec un karaoké totalement endiablé. Journée surprise pour nos adhérents.

Bienvenue à toutes celles et ceux qui souhaitent voir ce qui se passe le vendredi après-midi à 14h à la salle de réunion de Faramans.

Très bonne année 2025.

Le bureau.



ADMR

Faites confiance à l'ADMR, association du service à domicile.

Le monde change, l'ADMR aussi, mais c'est surtout la même vitalité et l'enthousiasme des volontaires qui animent les acteurs d'aujourd'hui, bénévoles et salariés.

Depuis 2024, il n'y a plus un Président, mais 4 Co-Présidents qui se répartissent les activités de l'association :

- Agnès TOURRETTE d'Ornacieux-Balbins
- Bernadette CARRIER de Marcilloles
- Vincent OUSSET de Penol
- Chantal CHAUBOUD de Penol

Les bénévoles de l'ADMR s'impliquent dans la coordination des services, la définition des besoins, la mise en place et le suivi des interventions.

Un bénévole référent par village est désigné. Pour Faramans, il s'agit de Florence ECOIFFIER.

Proche des gens, de leurs souhaits, dans le respect de leur autonomie, les bénévoles et les 16 salariés, dans la mesure de leurs possibilités, font vivre des notions d'entraide et de solidarité au quotidien.

La relation d'écoute et de confiance qu'ils nouent avec les personnes dépassent la simple réponse aux besoins. Patience et empathie sont le cœur de l'aide à domicile.

Pour tous renseignements, contactez le bureau : 04 74 54 29 45, une permanence téléphonique est assurée aux heures de fermeture du bureau.

Merci de réserver un bon accueil aux personnes qui passent pour les calendriers.

Notre vente à emporter a eu lieu le 30 novembre 2024, un grand merci à vous tous pour votre participation.

Nous vous accueillons lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 8H30 à 12H30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Bibliothèque l'Arcolade

La bibliothèque a eu une bonne année 2024, avec un nombre très positif de lecteurs. De nouvelles inscriptions se sont ajoutées aux lecteurs fidèles.

Après le changement de bureau, nous avons toutes travaillé à rendre la bibliothèque plus fonctionnelle et plus agréable, en effectuant un gros désherbage (des romans), en débarrassant la réserve et en ajoutant des étagères pour ranger les livres n'étant pas en rayon pour diverses raisons (doublons, pilons en bon état pour vendre au pucier, etc...)

Nous en avons profité pour réaménager une partie du local et nous remercions la mairie pour les petits travaux effectués à cette occasion.

Les permanences d'accueil des enfants de l'école ont repris. Toutes les classes viennent cette année le vendredi après-midi. Les enfants semblent toujours contents de s'approprier pour un moment ce lieu d'accueil et de pouvoir emprunter un livre à ramener à la maison.

Seuls les enfants de la maternelle bénéficient de la lecture d'un livre par notre bénévole Christine Rouquette dans leur classe.

Pour le public, les horaires d'ouverture de la bibliothèque restent inchangés : **le samedi matin de 9 h 30 à 12 h.**

Le processus de prêts reste le même : les lecteurs peuvent emprunter jusqu'à 10 documents. Notre bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de Bièvre Isère. Il est donc possible de réserver des documents dans d'autres bibliothèques soit sur le site de Bièvre Isère soit pendant nos permanences où nous sommes à votre disposition.

La cotisation est passée à 12 euros depuis le début de l'année dans toutes les bibliothèques du réseau.

Nous avons reçu de nombreux livres en don et nous remercions chaudement les donateurs.

Des nouveautés ont été achetées pour tous les goûts et tous les âges. Nous essayons de renouveler les collections pour que grands et petits trouvent leur bonheur.

Notre participation au pucier du CCAS a été bénéfique. Bon nombre de livres ont trouvé une 2^{ème} vie et cela a permis de faire découvrir la bibliothèque à quelques personnes. Merci au CERF et aux organisateurs de cette journée qui nous ont prêté des tables et un barnum.

Nous étions présentes sur la « foire aux châtaignes » au stand de vente des pots de confiture confectionnés comme chaque année par les nombreux bénévoles d'associations et des habitants de Faramans.

Pour la première année, en collaboration avec la municipalité de Faramans, nous avons été impliquées aux côtés de Bièvre Isère Communauté dans la préparation et l'encadrement du festival « Les Arts en Herbe » qui se déroulait le dimanche 20 octobre sur la base de loisirs de Faramans.

Cette « Festibulle » proposait aux enfants de 0 à 12 ans de multiples activités : des jeux, des livres, un atelier d'éveil des sens... Nous avons accompagné les enfants dans la réalisation d'origamis, de mandalas et quelques uns se sont enthousiasmés à casser les noix durant la mondée contée partagée. Une rencontre intergénérationnelle qui a ravi les nombreux enfants et parents. Ce moment intense était bien enrichissant.

Jusqu'à la prochaine assemblée, la composition du bureau reste inchangée :

- Présidente : Martine LE TIRANT,
- Secrétaire : Jacqueline CHAROUD,
- Trésorière : Patricia PAGES,
- Secrétaire adjointe : Lauriane GARNIER,
- Membre actif : Hélène PINET,
- Membre honoraire : Janine COLLION.



Nous espérons que la prochaine saison sera aussi bonne – sinon mieux – que cette année, pour tous nos lecteurs et pour la bibliothèque aussi.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout Bonne Santé à tous.

Contact : 04 74 54 27 20

Mail : arcolade.bibliotheque@sfr.fr

Adresse : Centre culturel, montée de l'Église, Faramans
(Sous la salle de réunion)

CERF

Le principe fondamental du Comité d'Entente Rurale de Faramans est d'animer le village en fédérant les associations. A ce jour, 18 ont adhéré, elles doivent participer en apportant leur aide aux 2 manifestations annuelles (le feu d'artifice du 13 juillet et la foire aux châtaignes). En contre partie, elles reçoivent un intéressement aux bénéfices dégagés et peuvent utiliser gratuitement le matériel du C.E.R.F pour leurs animations. Elles assistent aux 4 Conseils d'Administration annuels, elles élisent le bureau du C.E.R.F et peuvent prendre part à certaines décisions. Le rôle du bureau est de mener à bien l'organisation des deux manifestations phares et de coordonner l'action des associations et des bénévoles. Ce principe de fonctionnement particulier nous démarque des autres comités des fêtes.



Le spectacle pyrotechnique du 13 juillet s'est bien déroulé. Une nouvelle société de sonorisation a été recrutée. La musique plus actuelle a ravi le public toujours fidèle au rendez-vous. Malgré les 13 degrés affichés à minuit, l'ambiance était festive. Le service de gardiennage mis en place, ainsi qu'une présence renforcée de la gendarmerie ont permis à la soirée de se dérouler sans problème.

Malgré une météo peu clémente, la foire 2024 a été une réussite. De nombreux visiteurs ont envahi les allées, tôt dans la matinée, dévalisant rapidement tous nos stands. Citons quelques chiffres de cette édition qui donnent le tournis : 450 cornets de châtaignes grillées, 500 kg de châtaignes épluchées pour fabriquer 1561 pots de confiture, 500 assiettes de boudins, 380 choucroutes... et aussi beaucoup d'autres produits de notre fabrication. On ne peut que remercier tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Le thème « voitures anciennes » était animé par l'Amicale des Véhicules Anciens (AVA) de Virville. Quelques autres propriétaires se sont joints à eux, pour présenter leur véhicule de collection. Les visiteurs ont pu découvrir ainsi de nombreux modèles. Environ une quarantaine ont été exposés. Les pilotes ont fait vrombir leur moteur pour un circuit dans les villages alentours. Un grand merci à tous ces passionnés.

Notre dépliant imprimé en 7 000 exemplaires permet une vaste campagne de publicité. Il est financé grâce au soutien de nos nombreux sponsors.



Les 15 membres du C.E.R.F travaillent ensemble pour que cette belle dynamique perdure. Nous vous invitons à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Un grand merci à vous tous, associations, bénévoles, sponsors, commerces, municipalité pour votre soutien et votre aide précieuse. Au-delà de tout le travail effectué, il y a les échanges intergénérationnels, de riches rencontres qui consolident le lien social. L'esprit du C.E.R.F c'est aussi la transmission de nos savoir-faire afin qu'ils se perpétuent.

Club de l'amitié

Le club de l'Amitié se réunit tous les jeudis après-midi pour un bon moment de convivialité. Nous rappelons que le club est membre de Génération Mouvements, premier réseau de séniors en France et qui regroupe 153 clubs en Isère.



Les nouveaux adhérents de 2024 nous disent apprécier la bonne ambiance qui règne au club, car ici on ne se prend la tête, on est toujours heureux de se retrouver. D'ailleurs, comme preuve, de plus en plus d'adhérents fêtent leur anniversaire en offrant gâteaux ou brioches accompagnés de l'incontournable Clairette de Die. Parfois, il faut se regrouper car il n'y a pas assez de jeudis pour tout le monde, mais ce sont toujours de très bons moments de partage et d'amitié.

Cette année encore, nous avons respecté le calendrier habituel des manifestations. Mais comme le nombre de participants ne permettait pas l'accueil au restaurant « La Roselière », le repas de rentrée de septembre a eu lieu à l'auberge de Pisieu.

Pourtant, en 2024, il n'y a pas eu que des bons moments. Fin janvier, André Chaussende a rejoint pour toujours ses belles montagnes de l'Alpe du Grand Serre. Après des années de douloureuse maladie, Josette Liatard nous a quittés fin septembre et nous étions nombreux à l'accompagner le jeudi 3 octobre. Nous aurons aussi une pensée pour Simone Gilibert, très attachée au club dont elle a fait partie durant de nombreuses années, championne de la coinche et des sriblets.

Pour terminer sur une note plus gaie, nous invitons les nouveaux retraités à venir nous rejoindre pour partager jeux de société, goûters, plusieurs bons repas par an ou simplement un moment de rencontre et d'échange. Nous ne pouvons plus faire de voyages, d'une part à cause du coût des transports et d'autre part compte tenu de l'âge des adhérents.

Mais rappelez-vous « Etre vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres ». Nous comptons toujours sur de nouvelles recrues pour redynamiser le club avec d'autres activités.



Club de foot

La croissance du CSB FARAMANS se poursuit tranquillement. Le nombre de licenciés augmente depuis cinq ans, pour être à ce jour de 286. La fusion, la stabilité des dirigeants et éducateurs, la qualité des entraînements et la bonne ambiance nous permettent d'avoir un effectif suffisant pour être représenté dans toutes catégories cette saison. Nous aurons donc une équipe U7, deux équipes U8-U9, une équipe U11, deux équipes U13, deux équipes U15 à 11, une équipe U17 à 11, trois équipes séniors à 11, deux équipes vétérans à 8 et deux équipes féminines à 8.

Longtemps un problème pour le club, nous sommes cette saison en conformité avec le statut de l'arbitrage. Cinq arbitres représentent le club : deux arbitres séniors et trois jeunes. Certains y verront sans doute de l'opportunité mais je pense qu'il y a un peu de mérite et de sérieux.

Un petit retour sur la saison qui s'est terminée en juin dernier, saison très correcte au niveau sportif.

Les séniors 1 terminent dans les premières places de poule en D3. Les séniors 2 échouent d'un point pour l'accession à la division supérieure, ce sera sans doute pour cette saison. Si toutes les équipes du club n'ont pas démérité, la mention spéciale revient aux U13 et aux U15 qui ont toutes les deux terminé premières de leur poule et remportant ainsi le fanion du district de l'Isère symbole de cette place de champion.

Le sportif n'a pas été le seul sujet de satisfactions. Les manifestations ont battu aussi des records comme les plus de cent doublettes à nos deux concours de pétanque. Ce bon fonctionnement des manifestations nous assure un léger confort pour la gestion du club conjugué avec la générosité de nos sponsors, un peu aussi avec l'aide de Gaël, qui nous a permis d'équiper toutes nos équipes des U7 aux filles avec de magnifiques maillots au couleur du club. Ces maillots s'ajoutent aux beaux survêtements, distinguant facilement nos joueurs sur les terrains lors des plateaux ou des compétitions. Quel plaisir de voir nos jeunes joueurs chaque week-end arborer fièrement les couleurs du club que ce soit à Faramans, à Semons ou à Ornacieux-Balbins

Concernant la saison en cours, elle a très bien commencé pour nos séniors, les trois équipes sont dans les premières places. C'est un peu plus compliqué pour d'autres mais, avec la bonne ambiance et un travail assidu aux entraînements, les résultats viendront.

Et pour terminer c'est avec plaisir que nous accueillerons les personnes souhaitant rejoindre notre club pour jouer, encadrer, diriger ou juste supporter !

Merci à tous ceux qui participent à la réussite de notre club et au bonheur de nos jeunes !

Bernard VEYRET



Club de marche



Nous n'avons pas fait les jeux olympiques mais nous méritons bien « Une médaille en chocolat ». En effet, tout au long de l'année et par tous les temps, nous avons parcouru presque 600 kms avec parfois des dénivelés de 400 m, arborant notre maillot bleu au nom du club en partie financé par le département et les adhérents.

Un club intercommunal puisque nous marchons avec des adhérents issus de 10 communes :

Bossieu, Pommier de Beaurepaire, Beaurepaire, St Barthélemy de Beaurepaire, Beaufort, Pajay, La Côte St André, Ornacieux-Balbins, Gillonnay et enfin Faramans.

Les nouvelles inscriptions sont limitées aux personnes de Faramans pour garantir une sécurité dans le groupe. Actuellement nous sommes 60 adhérents et une moyenne de 25 marcheurs à chaque sortie. Dans la mesure du possible, une petite marche est organisée au sein de la grande marche.



Les randonnées nous creusent et pour reprendre des forces nous nous réunissons 4 fois dans l'année autour d'une bonne table. Une bonne ambiance règne.

Le Bureau



Conscrits

Cette année, les conscrits s'en sont donnés à cœur joie pour ensoleiller votre été :

La tournée du muguet au mois de mai fut notre première festivité de l'année. Ensuite les festivités se sont succédées : le concours de pétanque au mois de juin, la tournée des brioches au mois de juillet, le week-end de la vogue avec son inter village annuel et pour clôturer les diots en novembre.

Cette année encore a été riche en émotion, en divertissement... en alcool ! (avec modération !!!!)

Nous voudrions remercier ceux qui nous soutiennent tous les ans, qui prennent de leur temps pour nous ouvrir leur porte et participer à nos festivités.

Sans eux, les conscrits ne pourraient pas continuer à passer, chaque année, dans les foyers, n'en déplaise à certains !



Don du sang



**AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES
DE LA BIEVRE ET DU LIERS
38260 LA COTE SAINT ANDRE**

Cette année 2024 voit le nombre de donneurs de nouveau augmenter par rapport à 2023. A ce jour, 313 donneurs se sont présentés à l'une des 5 collectes organisées sur le secteur de l'amicale. Souhaitons que la collecte du vendredi 20 décembre à Faramans conforte ce résultat. Les efforts de promotion portent leurs fruits. Cependant nous devons continuer à informer avec insistance la population à cette nécessaire et indispensable cause qu'est le don du sang. Chacun d'entre nous, donneur ou non, sommes concernés par le don et, ou la promotion du don. La mise en œuvre du nouveau site de prise de rendez-vous « mon-rdv-dondesang » et ses dernières évolutions permet l'inscription ou l'annulation jusqu'au dernier moment.

Malgré cela l'accès au don, pour les personnes maîtrisant mal les outils numériques, demeure un obstacle les excluant des collectes.

N'hésitez pas à demander de l'aide à vos proches, à une ou un donneuse/eur ou au contact ci-dessous.

Dans ce contexte, lors de la première collecte sur la commune, le 24 juillet, 76 donneurs étaient présents dont 2 nouveaux soit 21 de plus que lors de la collecte de juillet 2022.

Aussi plus que jamais, chacune et chacun « **Exerçons notre pouvoir de sauver des vies** » en donnant ou aussi en incitant de nouveaux donneurs.

Voici les dates de collecte 2025 :

FARAMANS
Vendredi 18 juillet
Vendredi 19 décembre

COMMELLE
Vendredi 7 mars

LA COTE ST ANDRE
Mardi 27 mai
Vendredi 03 octobre

GILLONNAY
Lundi 11 aout



Nous avons été heureux d'accueillir deux nouveaux bénévoles venus renforcer l'équipe dont une de Faramans.

L'Amicale est adhérente au CERF aux côtés des associations de Faramans.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles. Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :
Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE
Mobile: 06 30 09 09 35
E-mail: paulette.digaud@orange.fr

Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net
Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Faradanse

Faradanse a effectué une rentrée dynamique dès le début du mois de septembre avec la reprise des cours de fitness, toujours assurés par Christine, le lundi de 18h45 à 19h45 et le jeudi de 19h à 20h. Les activités sont variées pour garder la forme : LIA, renforcement musculaire, step, gainage, body-attack et petite nouveauté cette année : les fitsticks.

La fit danse a également repris avec Christine, le vendredi sur deux créneaux de 18h30 à 19h30 et de 19h45 à 20h45 et propose d'enchaîner des mouvements aérobics dansés sur des musiques actuelles.

Le modern-jazz a également repris avec des cours le mardi et le mercredi pour les enfants et ados à partir de 4 ans.

Ils seront, cette année, assurés en grande partie par Léana, une ancienne danseuse de Faradanse, le temps du congé maternité d'Audrey. Ils accueillent une bonne centaine d'élèves, dont plusieurs jeunes garçons.

Toute l'association va préparer le gala 2025 qui se tiendra à Commelle, au mois de juin.

Nous vous attendons aussi, nombreux, pour notre vente de plants sous chapiteau le dernier week-end d'avril, au centre du village.

Renseignements par mail à l'adresse faradanse38260@gmail.com



Faramans - Patrimoine



L'idée fondatrice de l'association Faramans-Patrimoine est née du désir de revitaliser le four à bois de l'ancienne boulangerie et le transformer en un véritable « foyer » pour le village. Ce projet vise à rassembler les habitants autour de cet élément central, symbole de tradition et de convivialité, et à en faire un lieu de rencontre et de festivités. En redonnant vie à cet ancien four, l'association souhaite non seulement préserver un patrimoine culturel précieux, mais aussi renforcer les liens sociaux.

D'autres projets sont rapidement venus s'ajouter : la restauration de la plaque commémorative des Poilus de Faramans ; l'édition d'un fascicule, témoignage des événements du conflit franco-algérien vécus par les jeunes gens de Faramans enrôlés à cette époque ; la réalisation d'une brochure illustrée du patois faramantais ; l'organisation d'une exposition sur Mme Agar, tragédienne renommée du XIXe siècle, dont le père était originaire de Faramans ; la reconstitution économique du village au début du XXe siècle.

Autant d'opportunités de renforcer le lien entre passé et présent, encourageant une prise de conscience et une appréciation accrues de l'héritage collectif de Faramans.

Une vingtaine de membres constituent le conseil d'administration. Martine Crasez, Michel Gillibert, Alberte Bouvier, Joëlle Barland-Couzon, Michel Guillon, Bruno Charpenay forment le bureau.

Tout le monde est bienvenu.

Contact : 06 64 41 42 58 ou patrimoine.faramans@gmail.com



FNACA

Le 13 février 2024 le Comité a tenu son assemblée générale.

Au cours de cette réunion l'histoire du Comité et de son avenir a été évoquée.

Le devoir de transmission, du souvenir et de la mémoire à la jeunesse préoccupe l'Assemblée.



Trois fois par an, le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre à l'initiative de le F.N.A.C.A. et de la municipalité, la population se rassemble devant le Monument aux Morts pour rendre Hommage à ceux qui ont laissé leur vie au cours des guerres successives.



Le 8 Mars a eu lieu la réunion de secteur, tenue par Monsieur Georges COLOMBIER, Président du secteur de VIENNE.

Il compte 14 comités locaux dont celui de FARAMANS.

Après avoir énuméré les différentes actions faites en faveur des anciens combattants, des veuves de guerre, et la réouverture des dossiers des disparus en Algérie, il a été donné rendez-vous le 19 mars à MONTFERRAT pour honorer la mémoire des 232 soldats Isérois tués en Algérie et dont les noms figurent sur le Mémorial.



Mémorial de Montferrat

La Boule du Marais



Lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2024, René Roux, président, a dressé le bilan de l'année écoulée. Quinze adhérents émergent dans le club : 4 féminines (dont une vétérane) en 4^{ème} division ; 11 masculins (dont 7 vétérans) en 4^{ème} division.

Quatre boulistes ont également pris une carte de sociétaire.

Les félicitations ont été accordées à Landry Didier et Christian Péron pour leurs qualifications aux fédéraux simples.

Les entrainements ont lieu tous les jeudis à partir de 18h au boulo-drome de la Côte St André.

Quatre concours sont programmés pour 2025 :

- Le 15 février, 16 quadrettes plus complémentaires en 2 parties.
- Le 31 mai, un sociétaire tête à tête et parties diverses avec les conjoints.
- Le 19 juillet, 32 doublettes en cascade (3^{ème} et 4^{ème} division).
- Le 16 août, 16 quadrettes en 3 parties.

Les repas sont compris dans la journée de compétition.



La Fario des Eydoches

Notre association se porte bien. Le nombre d'adhérents est stable, environ une quarantaine. En raison d'un niveau d'eau satisfaisant dès l'ouverture, les pêcheurs ont pu réaliser une belle saison.

Notre vente de truites en février a, de nouveau, bien fonctionné. La pisciculture Murgat fournit des produits de qualité. Nous remercions tous les participants. Elle sera reconduite en 2025 ; nous vous attendons nombreux. Les bénéfices dégagés lors de cette manifestation ainsi que la participation qui nous est versée par le CERF nous assurent un bon fonctionnement financier.

Ainsi cette année, nous avons pu modifier notre plan de repeuplement. En janvier, nous avons effectué un lâcher de truites « Fario » adultes, afin qu'elles aient le temps de s'acclimater avant l'ouverture. Ces truites sont susceptibles de se reproduire en milieu naturel.

Un lâcher de truites « Arc-en-Ciel » surdensitaires a eu lieu pour l'ouverture, puis un second pour le week-end de Pentecôte. Ces poissons ont une durée de vie courte ; quelques jours voire quelques semaines au mieux. L'objectif de ces lâchers est donc la capture rapide pour satisfaire notamment les pêcheurs novices.

Dernièrement, fin septembre, 20 kg de truitelles « Fario » soit l'équivalent de 2 500 poissons, ont été relâchés dans la rivière. La période choisie pour ce lâcher n'est pas anodine. En effet, à cette saison, la quantité de nourriture constituée d'invertébrés aquatiques est importante. Elle va permettre à ces truitelles de se nourrir facilement afin de passer l'hiver. Il leur faudra environ deux ans pour atteindre la maturité de reproduction. Nous espérons ainsi que la rivière retrouve une capacité de repeuplement naturel.



Retour de Kick

Le Club Retour De Kick organise depuis 25 ans des rassemblements autour de la moto ancienne.

Les 4 bourses d'échanges que le club organise à la base de loisirs, comptent régulièrement plus de 45 exposants de motos, scooters, pièces détachées, équipements motards, consommables et également beaucoup de documentations.

Les activités principales du club sont :

- Organisation de rallyes
- Stand au salon du véhicule ancien « Epoqu'auto » à Lyon le 2^{ème} week-end de novembre.
- Organisation et participation à des expositions ou démonstrations.
- Contacts et balades avec d'autres clubs de motos anciennes.
- Organisation de 4 bourses d'échanges trimestrielles.

Calendriers des bourses 2025 :

- **09 Mars**
- **08 juin**
- **14 Septembre**
- **14 Décembre**

Si vous désirez adhérer au club ou simplement avoir des informations, conseils concernant la moto ancienne, contactez nous au 06.22.04.92.99 ou rdk38@sfr.fr
Le bureau RDK



Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux



Grande nouvelle... la croix de la place de l'église est en cours de rénovation. Bien abîmée par le temps, son fer était rouillé et son socle en pierre fendu et friable. Lui redonner son lustre d'antan et pérenniser sa présence étaient notre plus grand souhait. Au moment de la rédaction de cet article, nous ignorons si elle a repris sa place en face de la porte de l'église.

Un peu d'histoire... Il y a 142 ans, elle est érigée le 25 décembre 1882. Ce projet un peu fou naît de la volonté d'une personne du village, Melle Rose Gillibert, gouvernante du curé de St Marcellin. Grâce à la vente d'une maison reçue en héritage, elle fait fabriquer à Lyon, une croix « hors norme » de par sa taille de plus de 4m et de par ses ornements, elle est entièrement travaillée et reprend nombre de symboles chrétiens. À son arrivée à Faramans, une grande mission est prêchée entre le 8 et le 26 décembre, par 2 missionnaires de l'ordre de St François d'Assise venant du couvent d'Yenne en Savoie. C'est une véritable fête religieuse qui l'accueille et rassemble la quasi-totalité des habitants, autrefois presque tous paroissiens. Le couronnement de la fête a été la bénédiction et la plantation de la croix le jour de Noël sur la place devant l'église. Placée sur un solide brancard de verdure et de fleurs, elle a été portée processionnellement dans tout le village.

Nous remercions la mairie qui a instruit les dossiers de subvention, toutes les personnes qui ont fait un don via la Fondation du patrimoine ainsi que vous tous, qui participez à notre journée apéritif et vente de gâteaux chaque année. Encore le 17 mars dernier, vous étiez fidèles au rendez-vous ! Nous vous remercions sincèrement de

votre générosité. Grâce à elle, notre association participera à cette rénovation.

Cette année, les croix en bois des maisons Nicoud-Roche et Barland ont été repeintes. Petit à petit, les autres croix de notre village seront rénovées.

Enfin, pour apporter notre touche culturelle, nous avons participé pour la 1^{ère} fois à « la Nuit des Eglises » du samedi 22 juin au mercredi 3 juillet. C'était la 13^{ème} édition qui avait pour thème « Célébrons ensemble la création artistique », thème que nous avons effectivement respecté. Nous avons célébré la voix et la vue : le chant par le concert de Léonie « L'Stella » le 24 juin, très heureuse de chanter dans l'église de son village, suivi de l'exposition « Vierge à L'Enfant » dans l'art.

En cette fin d'année, nous vous invitons à visiter les croix de nos chemins, sobres ou sculptées, elles sauront vous étonner.

N'hésitez pas à entrer dans notre belle Eglise.

Nous vous souhaitons beaucoup de joie et de paix en cette nouvelle année.

Sou des écoles



Le Sou des écoles de FARAMANS est une association de parents d'élèves qui organise diverses manifestations afin de récolter des fonds pour accompagner et soutenir financièrement l'équipe enseignante dans son programme scolaire.

Après de nombreuses années, l'équipe dévouée du Sou des écoles se renouvelle avec 6 nouveaux parents motivés plus que jamais.

Cette année, le Sou des écoles de Faramans a proposé sa matinée boudin, le 10 novembre 2024 à la base de loisirs.

Le vendredi 20 décembre 2024, a lieu le marché de Noël sous le préau de l'école du haut. De nombreuses décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école ont été proposées.

Pour fêter le Carnaval, le Sou organisera le vendredi 21 Février 2025 après l'école, une fin de journée festive. Sorcières, pirates, princesses, chevaliers ... sont conviés pour une boom dansante !

Des nouveautés verront le jour courant de l'année scolaire afin de récolter des fonds supplémentaires.

Le vendredi 18 avril 2025, le Sou organisera, à la sortie d'école, son incontournable vente de crêpes pour fêter les vacances scolaires !

Pour clôturer cette belle année, la Kermesse de l'école aura lieu le 20 Juin 2025.



L'ancienne équipe



La nouvelle équipe

Padel Tennis Club de Faramans

Comme annoncé dans le dernier Petit Renaillet, la commune a fait construire 2 pistes de padel en lieu et place d'un des 2 terrains de Tennis.

Cela a permis à l'Association de Tennis de renaître et surtout d'évoluer.
Aujourd'hui l'Association se prénomme

Le lancement s'est fait à effectif réduit autour de Philippe DE ALMEIDA, initiateur du projet de Padel, rejoint par Kévin GAUTHIER et Nathalie ROBBE. C'est sous son impulsion et sa détermination que les terrains de Padel ont pu voir le jour en collaboration avec l'équipe municipale qui a monté et suivi le projet.

Les terrains de Padel sont utilisables depuis la mi-mai 2024.

La réfection du terrain de tennis est actée et les travaux devraient commencer courant Novembre. D'ici quelques mois, vous pourrez donc profiter d'un ensemble TENNIS / PADEL.

Nous sommes 3 membres au bureau et l'association compte à ce jour 23 membres pour la saison 2024/2025 qui a débuté fin août.

Quelques chiffres pour la fin de saison 2023/2024 mi-mai 2024 à fin août 2024 :

- 70 membres
- 68 créneaux horaires réservés par des non adhérents

Nous sommes en début de saison, vous pouvez à tout moment prendre votre adhésion au club.
Plusieurs offres sont disponibles :

TARIFS	Padel	Tennis
adhésion adulte	100 €	50 €
adhésion enfant	70 €	
offert avec l'adhésion	5 invitations	2 invitations
1 ticket "invité"	5 €	5 €
2 tickets "invité"	10 €	10 €
5 tickets "invité"	25 €	
10 tickets "invité"	50 €	
Location horaire pour les non adhérents (créneau de 1h30)	28€ Pour 4 joueurs	



reverser une partie de nos bénéfices, au service hématologie de Lyon/Pierre Bénite (1 500 €) et à La Ligue contre le Cancer de Grenoble (1 500 €) qui accompagne les malades et leurs proches, qui participe au financement de la recherche contre le cancer et assure des actions de prévention, d'information et de dépistage.

Dès septembre, notre troupe a repris le chemin des planches pour une nouvelle aventure, sous la houlette de sa présidente, Elodie Grégoire. Nous vous invitons à venir découvrir la nouvelle pièce que nous jouerons durant 3 week-ends au cours du mois de mars prochain à la salle des fêtes.

Les réservations débuteront en Février mais vous pouvez, d'ores et déjà, noter les dates du 15, 21, 22, 29 et 30 mars. Nous vous espérons toujours aussi nombreux pour un bon moment de rigolade.

En attendant, toute l'équipe des « Renaillots en scène » vous souhaite de très bonnes fêtes et une très bonne année 2025.

UPIF

L'Union des Professionnels Indépendants de Faramans (UPIF) regroupe et représente les commerçants, les artisans ainsi que les professions libérales de notre village. Tous unis, nous avons à cœur de dynamiser Faramans à travers des événements qui rassemblent et mettent en valeur nos talents locaux. Ensemble, nous œuvrons pour faire rayonner notre commune et renforcer les liens entre ses habitants.

Une initiative au service de la communauté

L'UPIF s'engage à animer la vie du village en organisant des moments de convivialité et de partage. Nos événements permettent à chacun de découvrir les savoir-faire de nos artisans et professionnels tout en favorisant la rencontre entre les générations.

Nos prochains rendez-vous

■ 8 décembre 2024 : Cette année, pour les Illuminations du 8 décembre, nous vous avons réservé une surprise inédite ! Vous êtes venus avec un bol et une cuillère pour une dégustation conviviale qui a changé des années précédentes. Une soirée pleine de magie, savourée sans modération !

■ Janvier 2025 : Le Salon du Mieux-être revient pour une nouvelle édition. L'occasion parfaite pour prendre soin de vous et découvrir les produits et services proposés par nos professionnels locaux, tous dédiés à votre bien-être.

■ 21 juin 2025 : Célébrons ensemble la Fête de la Musique ! Venez vibrer au son des artistes locaux, dans une ambiance festive et chaleureuse, parfaite pour se retrouver entre amis et voisins.

■ Septembre 2025 : Nous sommes ravis de vous annoncer la 2^{ème} édition de la Marche Gourmande, après le succès rémanent de la première édition du 15 septembre 2024. Merci à tous d'être venus si nombreux pour cette balade gourmande à travers Faramans ! Cette nouvelle édition promet encore plus de découvertes et de saveurs locales, alors soyez prêts à déguster et à explorer notre village sous un autre angle.

Participez et soutenez votre village.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à ces activités et à soutenir les commerçants, artisans et professions indépendantes et libérales qui font vivre notre commune. Chaque événement est une belle opportunité de renforcer les liens entre les générations et de célébrer ensemble ce qui fait la richesse de Faramans.

Restez informé des prochaines dates et détails via nos canaux de communication : bouche à oreille, Facebook, Panneau Pocket et, bien sûr, en échangeant avec nos artisans et commerçants.

Ensemble, faisons de Faramans un village encore plus dynamique et accueillant !



Le 8 décembre 2023



La marche gourmande

Et si l'histoire de la base de loisirs vous était contée ?

La base de loisirs actuelle est accueillante ; de larges espaces aménagés sont dédiés au sport, à la nature et à la convivialité.

Mais cet espace appelé « le marais » a longtemps eu mauvaise réputation.

En 1662, Nicolas CHORIER écrit à propos du fonctionnement cyclique du marais : « le tarissement est un signe de bonne saison » ou « lorsque l'eau revient c'est un signe de mauvaise saison ». Il était synonyme de maladies et d'insalubrité.

D'ailleurs, dans un essai de 1855, un certain Dr Robin affirme clairement que ce marais est la cause de fièvres intermittentes qui sévissent dans les villages de Faramans, Penol, Ornacieux, Arzay.

Mais, l'eau peut être aussi utile à bon nombre d'activités. De tout temps, les hommes ont cherché à maîtriser et utiliser ses qualités et sa force.

Avant 1789, deux canaux de drainage alimentent la « serve » du moulin du Marquis d'Ornacieux (à l'emplacement exact du moulin actuel reconstruit en 1900).

Entre 1789 et 1865, une taillanderie est créée à l'est de l'étang actuel.

Le marais accueille les troupeaux de tous les habitants de la commune.

A la sortie du marais, les eaux sont canalisées pour arroser les 40 ha de prairies au sud de la route de Faramans à Penol avant de disparaître à l'entrée du bois des Burettes.

En 1865, le préfet de l'Isère déclare d'utilité publique l'assèchement du marais et contre la volonté de la commune fait exécuter les travaux. Mais les habitants en conservent l'usage pour leurs troupeaux.

En 1930, le marais est découpé en parcelles d'un hectare environ. Elles sont louées aux agriculteurs qui les exploitent sous forme de prairies.

A partir de 1960, certaines parcelles sont labourées et cultivées en maïs. D'autres sont recouvertes de joncs et de roseaux.

Le point de départ de l'aménagement du marais date de 1968 avec la création d'un terrain de foot sur une parcelle d'un hectare. Il sera ensuite agrandi en 1984 avec un ajout de vestiaires.

En 1977, à l'initiative du conseil municipal de M. Gilbert Drevon, une étude est réalisée en vue de la création d'un étang. L'étude révèle la faisabilité de l'ouvrage. Ainsi, en 1978, l'étang du Marais voit le jour. Le projet est mené conjointement avec le District dans le cadre du contrat « petite ville ». Cet étang a la particularité d'être alimenté par la nappe phréatique.



Le travail d'aménagement des abords a été réalisé bénévolement par les habitants. Il sera asséché puis agrandi en 1990.

En 1983, avec le concours du Comité d'Expansion Economique de la Bièvre et l'obtention d'une subvention du département à hauteur de 305 000 F, l'esplanade « base de loisirs » peut être créée, au sud de l'étang sur 2 hectares (terrain de boules, espace pique-nique, espaces verts, parking). En 1987, elle s'enrichit d'un terrain de tennis avec une aire d'entraînement, puis en 1988 un second court est ajouté.

En 1988, le camping ouvre ses portes. Il est situé à l'ouest de la base de loisirs sur une parcelle d'un hectare. Il comporte 40 emplacements et 2 habitats légers ainsi qu'un bloc sanitaire. Le District a été le maître d'ouvrage et a assuré le financement en complément de la Région Rhône-Alpes et du Département. La commune a été associée à cette réalisation en apportant le terrain et a pris ensuite en charge la gestion du camping. Les bénéfices des premières années ont servi à rembourser la part d'investissement financée par le District.

En 1995, le camping est agrandi de 20 emplacements supplémentaires, d'un second bloc sanitaire et d'un abri. En 2015, le conseil municipal prend la décision de confier sa gestion à un professionnel. Le camping passe alors en D.S.P. (Délégation du Service Public), la commune conserve un droit de regard sur l'activité, le professionnel règle un loyer à la commune. Pour pérenniser l'activité, une piscine est construite en 2018.



En conseil municipal du 16 novembre 1991, le Maire expose le nouveau projet du District : l'aménagement d'une base de loisirs :

« ce projet porte sur les terrains situés au Marais et prévoit les activités suivantes : pêche en eau close et en eau vive, écologie aquatique, observations de la faune et de la flore... des sports de plein air, d'attention et de concentration (practice et golf rustique, tir à l'arc), la pratique de la nature (prairies banalisées, sentiers de découverte) »

A l'unanimité le conseil municipal décide de céder gratuitement l'ensemble du foncier (19ha 43a) au District pour la réalisation de ce projet y compris le terrain utilisé pour la construction du centre d'accueil et de loisirs « Galabourdine ».

L'aménagement de la roselière, d'un sentier dans le marais et d'un golf 4 trous peut alors débuter.

Lors de la réalisation du giratoire à l'entrée du village, en 1998, une piste piétonne et cyclable est réalisée entre la base de loisirs et le village afin de sécuriser la circulation entre ces 2 pôles.

En 2007, avec l'aide de l'intercommunalité, un city stade est implanté par la commune.

En 2021, Bièvre Isère Communauté aménage divers parcours (orientation, zen, faune et flore), installe des tables de pique-nique. En 2023, l'aménagement est complété par une aire de jeux pour enfants et un préau.

En parallèle, la municipalité avec les idées des jeunes élus du CME installe une table de ping-pong. L'intérêt porté au tennis diminuant et les adhérents se faisant rares, un projet de transformation d'un terrain de tennis en 2 terrains de « padel » prend forme. Les 2 pistes sont ouvertes courant 2024. La même année, une aire de fitness, un pumptrack et un terrain de basket 3X3 sont créés. Les restaurations du second terrain de tennis et du city stade ont commencé et se termineront en début d'année 2025.

Le développement des installations dédiées aux footballeurs ne sont pas oubliées.

En 1996, une seconde unité vestiaire/douche ainsi que la salle d'animation sont venues compléter l'ensemble sportif du club de foot.

En 2003, un second terrain de foot est réalisé pour répondre aux normes de la Fédération française de football.

En 2023, le terrain d'entraînement est restauré et drainé. Un arrosage intégré est installé ainsi qu'un robot de tonte. Ce stade éclairé sera mis à disposition du club au printemps 2025. Dès que le stade d'entraînement sera livré, les travaux pourront commencer sur le terrain d'honneur (mise aux normes, restauration, arrosage intégré, tonte à l'aide d'un robot).

A travers les années et ces différents investissements, les diverses municipalités (de 1968 à nos jours) ont voulu créer et développer sur Faramans une zone pour la détente, les loisirs, le tourisme et le sport.

Apprécié par tous ceux qui y font une halte, la base de loisirs des Eydoches a (comme vous pouvez le constater à travers cet article) beaucoup évolué en 50 ans.

Petit à petit, elle s'est construite, agrandie, enrichie pour que chaque visiteur prenne plaisir à y cheminer. Pratique et vaste, elle est aussi largement utilisée par les associations pour leurs manifestations. Elle apporte aussi à notre village, de nombreux visiteurs qui découvrent Faramans. Ainsi, elle contribue au développement touristique et commercial de notre commune.



• DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Bièvre Isère Communauté gère six déchèteries sur son territoire. Elles sont situées sur les communes de La Côte Saint-André, Porte des Bonnevaux (Nantoin), Roybon, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Saint-Jean de Bournay et Viriville.

A partir du 1^{er} avril 2025, les déchèteries de La Côte Saint-André, Saint-Etienne de Saint-Geoirs et Saint-Jean de Bournay adopteront leurs horaires d'été.

Retrouvez les horaires sur [www.bievre-isere.com/mini-site environnement](http://www.bievre-isere.com/mini-site-environnement).

• AVEC BIÈVRE ISÈRE, LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

Pour aider les habitants à adopter un mode de déplacement doux et pour diminuer l'empreinte carbone du territoire, Bièvre Isère propose un service de location de vélos à assistance électrique (VAE). L'objectif est d'offrir à tous la possibilité de tester puis d'opter pour l'usage du VAE dans les déplacements du quotidien.

Trois formules de location sont proposées aux habitants, dans la limite des vélos disponibles : 40 € pour un mois de location, 100 € pour trois mois et 200 € pour six mois.

Toutes les informations, ainsi que le formulaire de demande de location, sont à retrouver sur bievre-isere.com, sous la rubrique « Cadre de vie ».



• Festivals culturels en Bièvre Isère : deux rendez-vous en 2025 !

Bièvre Isère organise deux festivals culturels sur son territoire :

■ Festival Les Arts Allumés, du 11 au 27 avril 2025

Communes concernées : Roybon, Montfalcon, Saint-Clair sur Galaure, Lentiol, Marcollin, Beaufort, Thodure, Viriville, Châtenay, Saint-Siméon de Bressieux, Bressieux, Saint-Pierre de Bressieux et Marnans

■ Festival Les Arts en Herbe, du 10 au 26 octobre 2025

Communes concernées : Artas, Royas, Saint-Jean de Bournay, Meyrieu les Etangs, Saint-Agnin sur Bion, Culin, Tramolé, Sainte-Anne sur Gervonde, Châtonnay, Champier, Porte des Bonnevaux et Lieudieu.

Retrouvez toutes les informations sur bievre-isere.com

33%

c'est la quantité de déchets recyclables encore présente dans les ordures ménagères (sac noir). Ce chiffre est issu d'une campagne de caractérisations réalisée sur les ordures ménagères réceptionnées au SMICTOM de la Bièvre et provenant des collectes réalisées par les Communautés de Communes de Bièvre Isère, Bièvre Est, Entre Bièvre et Rhône et du Massif du Vercors.

Sur ces 33% se trouvent en majorité des papiers, cartons et emballages en plastiques (pots de yaourt, sachets en plastique, bouteilles). Ces déchets se valorisent très facilement pour fabriquer du papier, du carton et aujourd'hui on réintègre du plastique recyclé pour produire des bouteilles en plastique.

Alors pas d'hésitation à avoir !

Si mon déchet a servi à emballer ou à contenir un produit, je le dépose dans le conteneur de tri.

Le coût de traitement des déchets est fortement impacté par ces erreurs de tri.

En 2023 :

- Collecter et traiter les ordures ménagères coûtent en moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes 60 € HT/habitant/an
- Collecter et trier les emballages, papiers et verre coûtent 14 € HT/habitant/an (déduction faite du coût du tri sur les ventes des matériaux recyclables aux industriels)
- Un emballage jeté dans les ordures ménagères coûte 4 fois plus cher à collecter et à traiter que s'il était déposé dans le conteneur jaune.

Nous avons donc tout intérêt à retirer les emballages, le verre et les papiers des ordures ménagères et à les mettre dans le bac jaune.



Numéros et informations utiles

Mairie et agence postale de Faramans :
04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h15 et de 13h45 à 15h30.
Le samedi de 8h30 à 11h.
Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : mairie.faramans@gmail.com
Site internet : www.faramans.fr

PACS :

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Point Info Autonomie

Depuis le 1^{er} Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ». Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations. L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h. Place du tailleur.

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Dématérialisation des documents d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022 il est désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet via le lien : bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier

Pôle médical et service à la personne à Faramans

ADMR		04.74.54.29.45
Bio-résonance	Chenavas Audrey	06.59.87.20.70
Chirurgien dentiste	Boulangier Eric	04.74.54.39.64
Diététicienne	Garnier Pauline	07.68.69.45.04
Energéticienne, Acupuncteur	Ginet Célia	06.35.32.43.20
Etiopathe	Grégoire Alexia	06.51.55.50.73
Gestalt Thérapie	Manier Valérie	06.70.71.63.76
Hypnothérapeute	Péris Sandrine	06.52.38.33.51
Kinésologue	Vincent Coralie	06.50.28.06.95
Kinésithérapeute	Coduri Céline	04.74.59.36.10
Massage métamorphique, soins Laochi	Clavel Magali	06.62.03.05.76
Médecin	Dr Aillet Morgane	Rdv sur doctolib
Médecin	Dr Bredy Hubert	04.74.54.25.17
Médecin	Dr Cattin Elodie	04.74.57.91.78
Médiatrice communication non violente	Périnelle Sandrine	06.66.30.20.59
Neuropsychologue	Cheysnoy Gabrielle	06.99.82.58.59
Ostéopathe	Blanc Denolly Olivier	06.43.14.94.58
Pharmacien	Carboni Céline	04.74.54.27.06
Psychiatre pour enfants et adolescents	Langrand Suzanne	Rdv sur doctolib
Psychologue, Psychothérapeute	Houlette Véronique	06.34.10.29.98
Psychomotricienne	Bouchet Gabrielle	07.49.38.99.53
Réflexologue plantaire	Grivaux Clotilde	06.89.56.18.91
Soins infirmiers		04.74.20.35.33
Sophrologue	Harmat Vanessa	06.88.01.93.00
Sophrologue	Louviot Sandrine	06.15.55.00.68
Thérapeute manuel, méthode Poyet	Duhoux Xavier	06.76.93.96.75

Urgences

Eau : numéro d'astreinte en dehors des heures de bureau	04.74.20.86.78
Assainissement : numéro d'astreinte en dehors des heures de bureau	07.84.94.63.96
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateurs : à Faramans, disponibles au camping et au centre équestre aux heures d'ouvertures et à l'accueil du golf et à l'entrée de l'espace de santé d'Autimont 24h/24	
Gendarmerie	17
Numéro d'appel d'urgence, valide dans l'ensemble de l'Union européenne.	112
Centre anti-poison	04.72.11.69.11

Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06.64.41.42.58 (parution gratuite)

Déchetteries intercommunales :

Déchetterie La Cote St André 04.74.20.33.03.

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h (17h en hiver).
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

Déchetterie Nantoin..... 04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h à 12 h
Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 14 h à 17 h

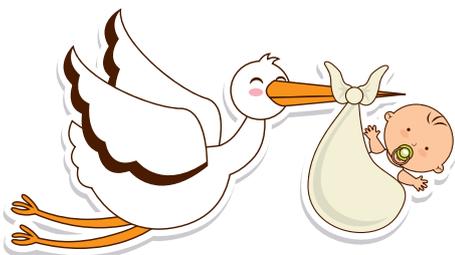
Déchetterie Virville

Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi : 9h-12h
Mardi et samedi : 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plus de renseignements sur bievre-isere.com/mini-site « eau, assainissement et déchets »

La déchetterie est un équipement de la chaîne de collecte, ouvert au public, gratuit pour les habitants résidant sur le territoire, en vue du transit et de l'orientation des déchets qui seront valorisés dans des filières spécialisées. L'accès est réservé aux particuliers et aux professionnels du territoire. Pour continuer à assurer un service de qualité et pour s'assurer de la provenance des déchets, un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation a été mis en place à partir de janvier 2024.

L'inscription en ligne est obligatoire sur le site de Bièvre Isère Communauté.



NAISSANCES

June FAURE,

Fille de Teddy FAURE et de Kim GROSSENBACHER
Née le 11 juin 2024 à Vienne

Elie PELLERIN,

Fils de Baptiste PELLERIN et de Laura FAYANT
Né le 1er juillet 2024 à Voiron

Charles GRENON,

Fils de Brian GRENON et de Mathilde BARTHELEMY
Né le 17 juillet 2024 à Bourgoin-Jallieu

Thyana DUVERNEY-GUICHARD,

Fille de Jérémy DUVERNEY-GUICHARD et d'Ophélie DURAND
Née le 14 novembre 2024 à Voiron

MARIAGES

GRENON Brian et BARTHELEMY Mathilde,

le 25 mai 2024

SACCHI Emmanuel et GRENIER Nathalie,

le 21 septembre 2024



Etat civil

DÉCÈS

LEBLANC Georges,
le 14 décembre 2023

GRAVIER Aurore,
le 23 décembre 2023

SANCHEZ Patrick,
le 17 janvier 2024

BAULE Alicia,
le 21 janvier 2024

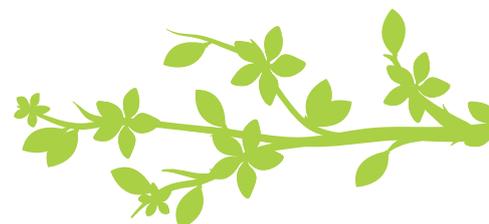
CHAUSSENDE André,
le 24 janvier 2024

FAURE-GEORS Bernard,
le 23 juin 2024

GILIBERT Simone née DUC,
le 13 juillet 2024

BERTRAND Thérèse,
le 18 août 2024

LIATARD Josette,
le 29 septembre 2024



Calendrier des Fêtes 2025

JANVIER	Samedi 4	Assemblée générale du Club de Marche, 17h	Salle de réunion
	Dimanche 5	Voeux de la municipalité, à 11h30	Salle des fêtes
	Dimanche 5	Matinée Diots du Club Sportif Football-BOSS	Salle de Balbins
	Jeudi 9	Assemblée générale du Club de l'Amitié à 10h	Salle de réunion
	Dimanche 12	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'U.P.I.F	Salle des fêtes
	Mardi 14	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 17	Assemblée générale "La Fario des Eydoches", 20h	Salle de réunion
	Dimanche 19	Vente de tripes de Team Carpe Emotion	Salle d'animation
	Dimanche 26	Vente de Galettes de Faradanse / Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
FEVRIER	Dimanche 9	Vente de truites de "La Fario des Eydoches"	Salle d'animation
	Mardi 11	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 15	Concours quadrettes " La Boule du Marais", Challenge Chirouze à 8h	Boulodrome La CSA
	Dimanche 16	Matinée Boudins du Club Sportif Football-BOSS	Salle d'animation
	Vendredi 21	Carnaval et boum du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
MARS	Dimanche 9	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 11	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 15	Représentation théâtrale " Les Renailots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Dimanche 16	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux.	Salle des fêtes
	Mercredi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h.	Monument aux Morts
	Vendredi 21	Représentation théâtrale " Les Renailots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Samedi 22	Représentation théâtrale " Les Renailots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Samedi 29	Représentation théâtrale " Les Renailots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
AVRIL	Dimanche 30	Représentation théâtrale " Les Renailots en scène", à 14h30	Salle des fêtes
	Vendredi 4	Conseil d'Administration du C.E.R.F à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 6	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Dimanche 6	Concours CSO CLUB	Centre équestre
	Mardi 8	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 13	Projection 38imageSeconde à 15h	Salle des fêtes
	Du 22 au 25	Stage de Pâques du Club Sportif Football-BOSS	Stade
	Samedi 26	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
MAI	Dimanche 27	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du village
	Du 1 ^{er} au 4	Tournée du muguet des Conscrits.	
	Jeudi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945, à 11h	Monument aux Morts
	Mardi 13	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 18	Concours de Pétanque de l'UPIF	Base de loisirs
JUIN	Sam. 24 et Dim 25	Exposition "Mme AGAR", de l'association Faramans Patrimoine	Salle des fêtes
	Jeudi 29	Concours de Pétanque du Club Sportif Football- BOSS	Base de loisirs
	Dimanche 8	Concours de Pétanque du Club Sportif Football- BOSS	Etand Murinais Semons
	Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Samedi 14	Concours de Pétanque des Conscrits	Base de loisirs
	Mardi 17	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 20	Kermesse du Sou des Ecoles à partir de 18h30	Base de loisirs
	Samedi 21	Fête de la musique, de l'UPIF	Centre du village
Vend. 27 et Sam. 28	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle	

Calendrier des Fêtes 2025

JUILLET	Vendredi 4	Conseil d'Administration du C.E.R.F à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 7	Repas ACCA "La Diane d'Autimont"	Relais d'Autimont
	Dimanche 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
	Vendredi 18	Collecte de sang, de 15h à 22h	Salle des fêtes
	Samedi 19	Concours doublettes "La Boule du Marais", Challenge Mioux ,à 8h	Base de loisirs
	Du 28 au 31	Tournée des brioches des Conscrits	
AOÛT	Du 1 ^{er} au 3	Vogue	Base de loisirs
	Vendredi 1 ^{er}	Feu d'artifice des Conscrits	Base de loisirs
	Samedi 2	Intervillage des Conscrits	Base de loisirs
	Dimanche 3	Animations des Conscrits	Base de loisirs
	Vendredi 15	Repas du Club de Marche	Salle d'animation
	Samedi 16	Concours quadrettes "La Boule du Marais" Challenge Montagnat, à 8h	Base de loisirs
	Dimanche 31	Pucier et vente de diots du C.CAS	Base de loisirs
SEPTEMBRE	Lundi 1 ^{er}	Assemblée générale "A.C.C.I.F" à 10h30	Centre culturel
	Vendredi 5	Forum des associations et accueil des nouveaux habitants, à 18h	Salle des fêtes
	Dimanche 7	Rando gourmande de l'UPIF	Base de loisirs
	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 12	Conseil d'administration du C.E.R.F	Salle de réunion
	Dimanche 14	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Sam. 20 et dim. 21	Journées du patrimoine	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Projection 38imageSeconde à 15h	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Concours CSO Hnter	Centre Equestre
OCTOBRE	Vendredi 3	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 6	Ramassage et épluchage des Châtaignes	Salle d'animation
	Samedi 11 ou 18	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Mardi 14	Rencontre du Centre de Généalogie, à partir de 10h	Salle de réunion
NOVEMBRE	Dimanche 9	Matinée boudins du Sou des Ecoles	Salle d'animation
	Mardi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Vendredi 14	Conseil d'Administration du C.E.R.F, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 16	Marché de Noël des ateliers créatifs A.C.C.I.F	Salle des fêtes
	Mardi 18	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 21	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Samedi 22	Vente à emporter de l'A.D.M.R	Salle d'animation
	Samedi 22	Loto du Club Sportif Football	Salle des fêtes de Penol
	Samedi 29	Matinée Diots des Conscrits à partir 10h	Salle d'animation
Dimanche 30	Tirage de la tombola et vente de gateaux du C.CAS, à 10h	Salle des fêtes	
DECEMBRE	Dimanche 7	Repas des séniors offert par le C.CAS	Salle des fêtes
	Lundi 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
	Vendredi 12	Téléthon	Centre culturel
	Dimanche 14	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 16	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 19	Collecte de sang, de 15h à 22h	Salle des fêtes
Vendredi 19	Marché de Noël du Sou des Ecoles	Préau école primaire	

Consommer votre propre énergie



AB.SOLAIRE.PRO
Solutions solaires pour autoconsommation

Conception, pose et conseils 06 78 94 66 22
ab.solaire.pro@gmail.com



ADM R
pour tous,
toute la vie,
partout

ADM BIEVRE BURETTES
124 Rue Centrale
38260 FARAMANS
admrbibu@orange.fr
04 74 54 29 45
siret 37862225200039

La référence du service
à la personne à domicile



GASSE
MAÇONNERIE

MAÇONNERIE - TERRASSE - CLÔTURE - VRD

Nicolas GASSE
06 52 17 85 15
nicolas@gasse-maconnerie.com

564 CHEMIN DE LA RANCHE
38260 FARAMANS
SIRET 892 499 047 00017

gasse-maconnerie.com

COIFFEUR MIXTE



AG Coiff
Maître Artisan-Coiffeur
Socio-Coiffeur

50 rue centrale - 38260 FARAMANS
04 74 54 22 14

Christine ANTON
Conseillère commerciale
c.anton@cpure.fr

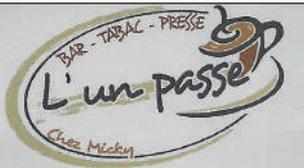
pure.bio/conseillere/
christineanton38

06.08.51.86.21
siret: 85005010500012

Chemin du Sorbier
38260 FARAMANS

PURE
PRODIGES DE BIEN-ÊTRE

Bien-être
Cosmétiques
Entretien de la maison



BAR - TABAC - PRESSE
L'un passe
Chez Micky

Bar - Tabac
Presse - Jeux
Articles de Pêche

36 Rue Centrale
38260 FARAMANS
06 79 18 64 92

l.un.passe@orange.fr



BF INFORMATIQUE
NOUS INFORMONS, REPARONS & GARANTISSONS
MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MOBILE

FERNANDEZ Bastien
06 76 69 15 29
bfi38@orange.fr



BOULANGERIE PÂTISSERIE



MICHALLON GUILLAUME
ALBA ELODIE

37 RUE CENTRALE 38 260 FARAMANS
04.74.54.33.23

**Vous voulez paraître
dans notre
prochain bulletin ?**

mairie.faramans@gmail.com

Orpi



Magali BOURDAT
Agent commerciale
818 279 812

2022

SGI Beauraepaire
5 Rue Gambetta
38270 Beauraepaire
T. 04 82 62 98 15
M. 06 89 63 07 61
sgibeauraepaire@orpi.com

www.orpi.com/sgibeauraepaire



**CAMPING
des Eydoches**

38260 FARAMANS

Locations de Mobil-homes & Lodges

515 avenue des Marais
38260 FARAMANS
Tél. (+33) 04 74 54 21 78
Port. (+33) 06 48 52 50 24
campingdeseydoches@gmail.com

www.camping-bievre-isere.com



**CENTRE EQUESTRE
DE FARAMANS**

Anne COING BOYAT et Sylvain THOMAS
Les Millières, 440 Chemin de l'étang - 38260 FARAMANS

Des activités pour tous

- Cours tous niveaux
- Passage d'exams
- Compétitions
- Promenade
- Centre d'insémination
- Randonnée
- Stage
- Pensions Chevaux
- Travail Chevaux
- Débourrage

site: www.cefaramans.fr
Mail: cef.38.info@gmail.com
Tél : 06 08 89 33 13

FORFAIT
DECouverte 2H
au tarif club sans
engagement




CLO REFLEXO



06 89 56 48 91

**Merci de réserver
vos achats et travaux
à nos artisans**

Suivez l'actualité
de votre village sur

PANNEAU POCKET

RP INFORMATIQUE SERVICES

Romain PAVEGLIO
Consultant informatique

Assistance Technique
Infogérance
Conseils/Ventes
Dépannage
Création de site Web
Cloud

06 64 73 62 72

Particuliers
& Professionnels

www.rpinformatique.fr | romain@rpinformatique.fr

Ecurie du Val

Dressage - Compétition
Pension - Stages
Valorisation - Vente

FARAMANS (38)

06 25 23 72 92
@ecurie.du.val
FB Ecurie du Val



Particuliers | Professionnels | Associations | Collectivités

M'TA PUB
with

L'ATELIER des Filles
Lot 2 - 110 Impasse des Alpes
38260 MARCILLOLES

06 84 39 29 98
06 66 72 08 37

contact@mtapub.fr

CRÉATION de LOGO | IMPRIMERIE | ENSEIGNES
SIGNALETIQUE INT./EXT | MARQUAGE VEHICULES
MARQUAGE TEXTILE (Brodrie - Flochage - Sérigraphie)
GOODIES | STICKERS | HOME STAGING | DÉCO | IDÉES CADEAUX

Bel Intérieur

Aménagement
Visuels 3D réalistes
Décoration
Relooking de meubles

06 66 76 10 13 contact@belinterieur-design.fr

Suivez l'actualité
de votre village sur

PANNEAU POCKET

Vous voulez paraître
dans notre
prochain bulletin ?

mairie.faramans@gmail.com

Douceurs d'Autrefois

Livraison de repas

- A votre domicile
- Sur votre lieu de travail
- Et autres ...

04 74 57 29 33 - 06 08 13 97 44

5, rue Centrale - 38260 Faramans

DOREY
Franck DOREY
Charpente

06 89 61 37 17

charpente-dorey@orange.fr 38260 FARAMANS

Ets LOUIS-GAVET
PEINTURE REVÊTEMENT

PEINTURE - PARQUET - REVÊTEMENT
TOUS TRAVAUX D'INTÉRIEUR

06 77 12 92 96

entrepriselouisgavet@laposte.net / 38260 FARAMANS

SARL ETA de la Charrière

Moissons - Elagage -
Travaux agricoles

06.85.76.82.41 38260 Faramans

Au Clair Matin ***
«Le gîte où l'on se sent bien»

Dominant la Plaine de la Bièvre,
avec vue imprenable sur les montagnes.
Maison rénovée au cœur d'un village
calme avec tous commerces

Gîte disponible
toute l'année

Gîte «Au Clair Matin»
25, chemin de Chantemerle
38260 FARAMANS

Mme Christiane BOURDAT
04 74 54 21 94 (HR) 06 65 49 07 06
christiane.bourdat@orange.fr www.giteauclairmatin.fr

Restez connectés avec nous sur facebook

FERME DU SOZEA Béatrice, Melyne
et Simon Baratier

06 48 74 11 98
06 95 58 24 92

fermedusozea@gmail.com

Horaires fromagerie : Ferme du Sozèa
Lun / Mar : 8h-18h 260 rue du Sozèa
Mer / Jeu / ven : 17h-18h 38870 St Siméon de BX

VALLY
PROMOTION

A VENDRE SUR FARAMANS

Terrains, villas et locaux
d'activités

Plus d'informations :
04 82 54 00 17 | Evally-promotion.fr

PALOMBINI TP

LOCATION CONDUCTEUR
D'ENGINS
TERRASSEMENT - VRD

06 32 61 84 90
jp.palombini@orange.fr

EI PALOMBINI Jean-Pierre

EBULLITION
MYRTILLE DANZO ARCHITECTE

04 74 85 26 44
06 67 60 92 89

m.danzo@ebullition-architecte.com
www.ebullition-architecte.com

Assistante Maternelle

Molinarolo Laetitia
564 chem de la ranche
38260 Faramans
06 64 73 65 52
titia38@live.fr

Merci de réserver
vos achats et travaux
à nos artisans

Coralie VINCENT
Kinésologue
&
Energéticienne

06.50.28.06.95

SUR RENDEZ-VOUS
À FARAMANS (38)

Page Facebook : Coralie Vincent Kinésologue

Villon' Bien-être

Hydro-coaching - Coaching de vie - Hypnose
Massage Tuina Bien-être corps complet/ Gua Sha visage
Réflexologie plantaire Traditionnelle chinoise
Sonothérapie
Magnétisme
Médium- Message de défunt
Nettoyage énergétique d'un lieu

Rendez-vous au 07.51.61.78.14
www.villonbienetre.com

